

**L'éditorial
d'Arlette
Laguiller**
p 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

**LUTTE
OUVRIÈRE**
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 2044 - 5 octobre 2007 - prix : 1 € - DOM 1,5 €

**Du Public
au Privé,
la riposte
nécessaire
du monde
du travail**

**Birmanie
Une dictature
soutenue
par les grandes
puissances**
p. 8

**" Grenelle de
l'environnement "**
**Les vrais
pollueurs
épargnés**
p. 7

**GM États-Unis
Le syndicat
défend un
contrat pourri**
p. 8

Le 13 octobre à Paris :

**Pour le droit à la santé au travail
Contre les franchises médicales**
p. 2 et 3



Sommaire

Leur société

- p 4
 - Fonction publique : faux débats et vraies attaques
 - Le samedi, l'école est finie
 - Le Medef veut encore plus de cadeaux
- p 5
 - Les heures supplémentaires
 - L'augmentation de la dette
 - Le bouclier fiscal
- p 6
 - France - Rwanda : Kouchner veut s'exonérer des massacres passés
 - L'UFGM Toulouse contre le retrait d'une allocation
- p 7
 - Le Grenelle de l'Environnement
 - La fusion ANPE - Unedic
 - Renault-Sovab Batilly

Tribune

- p 6
 - La révolte birmane et ses faux amis

Dans le monde

- p 8
 - Birmanie : une dictature soutenue par les grandes puissances
 - États-Unis : General Motors
- p 16
 - Stauss-Kahn au FMI
 - Maroc : le gouvernement recule
 - Égypte : nouvelle grève des travailleurs du textile

Il y a 40 ans

- p 9
 - Le 9 octobre 1967, l'assassinat de Guevara

Dans les entreprises

- p 10
 - 18 octobre, le début de la contre-offensive
 - SNCF, la grève
- p 11
 - Retraites, mensonges et déficit
 - L'amputation des pensions
 - RATP
 - EDF et GDF
- p 12
 - Renault-Cléon
 - Accidents du travail et maladies professionnelles
 - Visteon
- p 13
 - Continental : Sarreguemines et Clairoux
 - Métaltemple
- p 14
 - France Télécom - Rennes
 - La Poste - Paris 11^e
 - La Poste - Rennes
 - Alpina - Chambéry
- p 15
 - Mondial Assistance - Bagnolet
 - Servair - Roissy

Accidents graves du travail et maladies professionnelles en hausse

Un ouvrier a six ans d'espérance de vie en moins qu'un cadre, et risque deux fois plus qu'un cadre de mourir avant 65 ans. C'est le résultat direct des mauvaises conditions de travail, de l'intensité des cadences, du travail de nuit, des équipes exténuantes, des journées sans fin, imposés à tous ceux qui sont en bas de l'échelle et sur qui repose le fondement de l'exploitation capitaliste.

Les pressions exercées par les patrons et leurs représentants sur leurs salariés pour qu'ils ne se déclarent pas en accident du travail ou en maladie professionnelle font que les chiffres existants ne reflètent qu'une partie de la réalité. Ils n'en sont pas moins édifiants. De 1997 à 2003, alors que le nombre d'accidents du travail officiellement déclarés avait chuté de 7 %, dans le même laps de temps le nombre d'accidents ayant entraîné un arrêt de travail avait, lui, augmenté de 6 %. Autrement dit, le nombre d'accidents graves augmentait.

Mais c'est dans le domaine des maladies professionnelles que l'aggravation des conditions de travail est la plus évidente. On a assisté, entre 1997 et 2003, à une augmentation de 262 % des cancers professionnels dus à l'amiante, passés de 1 432 par an à 5 182, peut-être parce qu'ils sont mieux détectés et reconnus aujourd'hui. Mais la tendance est la même pour

toutes les maladies professionnelles. Ainsi les plus classiques, celles qui sont le résultat direct des mauvaises conditions de travail et qui entraînent la dégradation des articulations, des muscles et des tendons, regroupées sous le chapitre « des affections péri-articulaires » reconnues officiellement comme telles par la Sécurité sociale, bien que celle-ci ait tendance à les contester systématiquement, sont en augmentation pour la même période de 212 %, passant de 9 916 à 30 959 par an. La tendance est générale pour toutes les maladies professionnelles.

Et comme si tout cela ne suffisait pas, c'est dans ce contexte que le gouvernement voudrait remettre en cause le droit pour les travailleurs victimes de l'amiante de partir au moins en préretraite de façon anticipée, en fonction de la durée de leur exposition à l'amiante !

Paul SOREL



Après un accident du travail sur un chantier à Paris.

Fêtes régionales de Lutte Ouvrière

LILLE

Samedi 6 octobre à partir de 15 h
Espace Concorde, quartier Cousinerie

Villeneuve-d'Ascq

RENNES

Samedi 13 octobre de 15 h à minuit
Centre social Carrefour 18 7, rue d'Espagne (Métro Henri-Fréville)

ORLÉANS

Samedi 13 octobre à partir de 15 h
Salle Eiffel 15, rue de la Tour-Neuve

COMPIÈGNE

Samedi 20 octobre à partir de 17 h
Salle des fêtes Place de la République

Margny-lès-Compiègne

ANGERS

Samedi 20 octobre de 16 h à minuit
Salle Aragon

Trélazé

Bus : ligne 2 - arrêt Malaquais



DIJON

Dimanche 14 octobre à partir de 12 h
à la Maison de Marsannay

Marsannay-la-Côte

REIMS

Dimanche 21 octobre à partir de 11 h 30

Salle Saint-Thierry 17, rue Saint-Thierry (Bus A)

LE MANS

Samedi 20 octobre à partir de 16 h 30
Salle Pierre-Guédou

FOURMIES

Samedi 27 octobre à partir de 17 h
Salle de bal du Théâtre

LUTTE OUVRIÈRE

(Union Communiste (Trotskyiste)
membre de l'Union Communiste Internationaliste)

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est édité par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1^{er} janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 14 000 exemplaires. Impression : Rotos 93 - 3, rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. - Commission paritaire des publications n° 1009185576.

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Editions d'Avron 153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin.

Lutte Ouvrière sur Internet :
www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
e-mail : journal@lutte-ouvriere.org

Téléphone : 01 48 10 86 20
Télécopie : 01 48 10 86 26

Soutenez-nous financièrement

Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : « Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière » et sont à envoyer à LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 Paris Cedex 18.

Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti Lutte Ouvrière conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

Adresser toute correspondance à :
LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18

ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom : Prénom :
Adresse :
Code postal : Ville :
Ci-joint la somme de :
par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière
ou virement postal : ccp 26 274 60 R PARIS

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière		Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an	10 numéros
France, DOM-TOM	18 €	35 €	15 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €	21 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €	20 €
USA, Canada	35 €	70 €	22 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €	25 €

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

L'éditorial

d'Arlette Laguiller

Éditorial des bulletins d'entreprise du 1^{er} octobre



Pour gagner plus, il faut augmenter les salaires !

À partir de ce lundi 1^{er} octobre est entrée en application la détaxation des heures supplémentaires. C'était une des grandes trouvailles de Sarkozy pendant sa campagne électorale, pour illustrer son slogan « travailler plus pour gagner plus ». C'est surtout l'illustration du cynisme de cet homme de main du grand patronat, mais aussi du vide de ses discours derrière les gesticulations pour la presse.

Faire des heures supplémentaires pour gagner plus ? Mais ce n'est jamais le salarié qui décide des heures supplémentaires, c'est son patron ! Ce que l'on ose présenter comme une liberté supplémentaire pour le travailleur n'est qu'une liberté de plus pour le patronat. Une façon aussi d'ouvrir une brèche dans la législation du travail, où les quelques articles limitant l'horaire de travail étaient faits pour protéger surtout les travailleurs des petites entreprises contre l'arbitraire du patron dans la fixation des horaires.

Ce n'est pas pour rien que ce sont les patrons du bâtiment et de la restauration-hôtellerie qui se montrent les plus alléchés. La nouvelle loi leur permet d'imposer plus facilement des heures supplémentaires et, par la même occasion, de masquer le fait que, s'ils ont du mal à trouver de la main-d'œuvre, c'est à cause des salaires minables qu'ils payent. De plus, ils bénéficieront d'un allègement de cotisations pour chaque heure supplémentaire.

Pousser aux heures supplémentaires, allonger le temps de travail, est une politique réactionnaire. Les progrès de la productivité devraient profiter aux travailleurs qui en sont les artisans, et se traduire par une réduction du temps de travail ! D'autant que le pays compte plusieurs millions de chômeurs ou de demi-chômeurs. Encourager les patrons à user plus au travail leur personnel, c'est les encourager à ne pas embaucher.

Faire travailler plus, les patrons savent le faire, en augmentant les cadences sur les chaînes de production, en imposant partout un rythme de travail de plus en plus dur à supporter. « Augmenter la compé-

titivité », cela consiste à faire faire plus de travail par moins de personnel.

Alors, ajouter des heures supplémentaires à un rythme de travail usant, c'est démolir encore plus les travailleurs, physiquement comme moralement. Ce n'est pas pour rien que le nombre de suicides dans les entreprises augmente, jusques et y compris chez les cadres.

Le véritable problème que ce slogan imbécile de Sarkozy dissimule est l'insuffisance des salaires. Ils n'augmentent pas ou peu, même pour ceux qui ont un CDI, et à plus forte raison pour les précaires. Par contre, les prélèvements payés par la population augmentent, réduisant d'autant le pouvoir d'achat.

Les derniers de ces prélèvements, ce sont les trois nouvelles franchises sur l'assurance-maladie s'ajoutant aux précédentes. Le même salaire nominal représente de moins en moins de pouvoir d'achat, grignoté à la fois par les prélèvements et par les hausses de prix des produits de consommation courante, des fruits et des légumes à l'essence.

La loi sur les heures supplémentaires fait partie de la rafale de coups portés aux salariés, en exécution des exigences patronales. Sarkozy et Fillon se relaient pour clamer qu'ils ont l'intention de continuer...

Alors, dans les semaines qui viennent, les syndicats appellent à plusieurs manifestations. Le 13 octobre, c'est une manifestation contre les atteintes à la santé au travail et contre les franchises médicales. Le 18 octobre, les travailleurs de la SNCF, seront en grève et manifesteront, rejoints par ceux de la RATP de l'EDF et de GDF. Plusieurs fédérations de fonctionnaires ainsi que certains syndicats enseignants y appellent également. Il est à souhaiter que d'autres les rejoignent dans l'action.

Il faut participer massivement à toutes ces manifestations, pour montrer à Sarkozy et Fillon que leurs mesures ne passent pas, mais aussi pour amener les directions syndicales à élargir ces journées d'action et à prévoir une suite, en appelant tous les travailleurs à agir ensemble.

Arlette LAGUILLER

Manifestons le 13 octobre !

La CGT, la FSU, rejoints par d'autres syndicats et partis, ont décidé de se joindre à l'appel initial de l'Andeva et de la Fnath à manifester le 13 octobre à Paris. Si l'appel initial concernait les droits des travailleurs victimes de l'amiante et la revendication d'une protection accrue des salariés sur leurs lieux de travail, les attaques successives sur le droit à la santé, les retraites, et les libertés octroyées aux patrons, annoncées sans interruption depuis par Sarkozy et le gouvernement, ont amené

ces centrales syndicales à élargir l'appel.

Les travailleurs aux revenus modestes et leurs familles vont être les principales victimes de l'institution des franchises médicales, une mesure réactionnaire qui remet en cause le droit à se soigner pour ceux qui

n'ont que des salaires ou des pensions modestes.

Droit à la santé amputé, retraite de tous attaquée, exploitation intensifiée, les travailleurs ont toutes les raisons de participer massivement à la manifestation du 13 octobre, à laquelle appelle Lutte Ouvrière.

- Pour la défense des salariés face aux risques professionnels et à la pénibilité au travail

- Contre les remises en cause des droits à la santé

- Contre les franchises médicales

Le pétrole :

- Est-il devenu une matière première rare ?
- Qui sont les responsables de la flambée des prix de l'essence, du gaz et du fuel domestique ?
- Comment les compagnies imposent-elles leur loi à la planète ?

Le prochain

Cercle Léon Trotsky

répondra à ces questions et à quelques autres
Vendredi 19 octobre à 20 h 30

Théâtre de la Mutualité

24, rue Saint-Victor à Paris 5^e (Métro : Maubert-Mutualité)
Participation aux frais : 3 euros

• Fonction publique

Faux débats et vraies attaques

Le 1^{er} octobre Fillon, flanqué de deux ministres, celui du Budget et celui de la Fonction publique, a donné le coup d'envoi de la « conférence sur les valeurs et les missions de la fonction publique » devant un public de dirigeants syndicaux. Il l'a fait évidemment dans le ton inspiré par Sarkozy quant aux prétendues « réformes » sociales.

C'est tout sauf un « débat », puisqu'il est dit d'entrée que 22 900 suppressions d'emplois sont prévues pour 2008, par le non-remplacement des départs en retraite. Le gouvernement veut ainsi imposer des économies drastiques sur les salariés de la fonction publique. Pour la suite, l'« urgence nationale » que ne craint pas d'invoquer Fillon se résume à tenter de leur imposer des objectifs de « rentabilité » et de « productivité », dont on sait déjà les effets en termes de salaires bloqués et de conditions de travail et de vie dégradées.

Appliqués à la fonction publique, ces objectifs entraîneront une dégradation encore plus rapide de services publics déjà touchés par le manque de personnel. Que signifie d'autre, en effet, exiger plus de rentabilité de la part d'un employé d'un service social, obligé de traiter de plus en plus de dossiers ou de recevoir de plus en plus de personnes... dans un temps donné ? De la part d'une employée de cantine, qui doit à la fois respecter les délais, les températures, servir, desservir, nettoyer... et n'a que deux mains ? De la part d'un employé des impôts, qui sera en difficulté pour tenir compte dans des délais raisonnables des réclamations ?

• Enseignement

Le samedi, l'école est finie, mais qui y gagne ?

Le ministre de l'Éducation nationale, Xavier Darcos vient d'annoncer qu'il n'y aurait plus classe dans l'enseignement primaire le samedi, dès la rentrée prochaine. C'était déjà le cas pour près du tiers des élèves du pays, la diminution du nombre d'heures de classe étant compensée de différentes façons, notamment, pour certains, par une rentrée anticipée dès la fin août.

Cette opération médiatique

Et puis, dans les hôpitaux, est-ce d'une infirmière en réanimation dans un service de cardiologie qu'il faut obtenir plus de productivité ? De la part d'une aide-soignante chronométrée pour les toilettes des personnes âgées dépendantes ? Dans les écoles, de la part d'une institutrice qui doit gérer l'apprentissage de 27 bambins parfois d'origines différentes ?

Fillon et Sarkozy partagent le même objectif : ils veulent déréglementer le travail des employés de l'État, comme c'est déjà le cas d'une partie de ceux de La Poste. Ils veulent aussi accentuer la mise en place, comme c'est déjà le cas dans l'Éducation nationale, de multiples contrats de droit privé, dont l'avantage – pour le seul employeur – est qu'ils impliquent finalement des salaires encore plus faibles et peuvent être interrompus sans grosse difficulté.

Ces projets justifieraient



à eux seuls une mobilisation des salariés du public. Les bas salaires, lot de beaucoup d'entre eux, et la perte de 5 % de pouvoir d'achat depuis 2000 en sont une autre raison. Quant à l'évidente dégradation de ces

services, que le gouvernement voudrait de moins en moins publics, elle en constitue un troisième, qui touche l'ensemble du monde du travail.

Viviane LAFFONT

Grosses économies et petits vautours

Pour réformer la fonction publique, c'est-à-dire faire des économies en taillant dans le vif des services utiles à la population, le gouvernement tient à s'entourer de conseils avisés. Aussi de nombreuses administrations font-elles appel à des cabinets d'audit censés évaluer leur

productivité et trouver des « gisements » d'économies...

Les économies, on sait comment le gouvernement veut les faire. Quant au « gisement », ce sont les sociétés de conseil qui l'ont trouvé. La prestation d'un conseiller en management d'un grand cabinet étant facturée de

1 000 à 3 000 euros par jour, c'est même une véritable mine d'or.

Payer très cher quelques inutiles pour supprimer des emplois utiles et mal payés, mais nombreux, c'est toute une philosophie.

V. L.

• Impôts sur les sociétés

Le Medef veut encore plus de cadeaux

Commentant le projet de budget 2008, Marie-Christine Coisne, la présidente de la commission fiscalité du Medef, a souhaité que la taxe professionnelle, la taxe sur les salaires, la taxe sur les véhicules de société et l'impôt forfaitaire annuel soient carrément supprimés. Les entreprises ne paieraient plus ainsi que l'impôt sur les sociétés, calculé suivant leur bénéfice. De plus, le Medef compte bien que Sarkozy tienne sa promesse de baisser encore le taux de cet impôt, pourtant déjà ramené de 50 à 33 % par les gouvernements précédents.

Pour compenser le manque à gagner dans les finances de l'État, la représentante du Medef suggère d'augmenter l'impôt sur le revenu, la TVA et la CSG, c'est-à-dire de taxer la population dans son ensemble. Et puis, ajoute-t-elle, « il faudra bien que l'État contrôle un jour ses dépenses ».

« Contrôler ses dépenses », selon le Medef, ce serait sans doute donner sans compter au grand patronat et tondre sans faiblesse les travailleurs et la population. C'est ce que fait déjà l'État et dans des proportions énormes : les dégrèvements d'impôts et de cotisations sociales, comme les aides directes aux entreprises, se montent à des dizaines de milliards d'euros par an. Ce rôle de financier, de mécène même du grand patronat, l'État le paye en réduisant ses autres postes de dépenses, essentiellement les services publics utiles à la population.

Les avantages supplémentaires que réclame le patronat se solderaient inévitablement par une nouvelle dégradation du niveau de vie de la population travailleuse. Le Medef fait plus que de le savoir, il le prévoit... et exige du gouvernement qu'il ne s'arrête pas à ces détails.

Paul GALOIS

• Heures supplémentaires

Sarkozy sert la soupe aux patrons... qui ne la trouvent pas assez épaisse

La nouvelle loi sur les heures supplémentaires, entrée en vigueur le 1^{er} octobre, est avant tout un mauvais coup contre les travailleurs. Contrairement à ce que prétend le gouvernement, la seule façon d'augmenter réellement le pouvoir d'achat de tous les travailleurs serait d'augmenter les salaires. Et pour que cette augmentation se traduise également par une amélioration des comptes de la Sécurité sociale, elle doit être intégralement supportée par les entreprises, sans dégrèvements de cotisations sociales.

Mais, avec son « travailler plus pour gagner plus », Sarkozy ne voulait pas seulement attaquer les travailleurs et faire un cadeau supplémentaire au patronat. Il prétendait aussi « faire repartir la croissance ». D'après lui, les salariés étant incités à travailler plus, ils gagneront plus et donc dépenseront plus, entraînant ainsi la « croissance ». La ministre de l'Économie, Lagarde, affirme qu'avec cette réforme ce sont 5,6 milliards d'euros supplémentaires qui seront injectés dans l'économie. Cette somme correspond à ce que l'État devra verser à la Sécurité sociale pour compenser la détaxation des heures supplémentaires, sur la base des 900 millions d'heures supplémentaires effectuées l'an passé. Elle ne nous dit pas où l'État ira prélever ces 5,6 milliards, si du moins il daigne, pour cette fois, payer sa dette aux organismes sociaux.

Des patrons, interrogés par la presse sur cette loi, approuvent unanimement son côté politique, « l'assouplissement du temps de travail », c'est-à-dire l'attaque contre les travailleurs, mais doutent de la possibilité, et même de la nécessité de son application. D'abord parce que, pour qu'il y ait des heures supplémentaires à l'échelle du pays, il faudrait qu'il y ait du travail en plus. Or il n'y en pas car, depuis longtemps, le patronat fait son profit en faisant faire la

nombre toujours plus restreint d'ouvriers et en diminuant le nombre d'emplois. Ensuite parce que les entreprises qui ont annualisé le temps de travail, en particulier les grandes entreprises, ne sont guère concernées. Enfin parce que les patrons, on s'en serait douté, disent que les aides proposées par le gouvernement ne sont pas assez « incitatives » et voudraient, en fait, la fin de toute loi encadrant le temps de travail.

Les seuls à être vraiment intéressés sont ceux qui vont pouvoir se passer de travailleurs précaires, en faisant faire des heures supplémentaires à leurs salariés en fixe. Ils contribueront ainsi à l'augmentation du nombre de chômeurs et à l'aggravation des conditions de travail. Ce qui est exactement le contraire de ce que prétendait vouloir faire Sarkozy, qui n'a été le réhabilitateur du travail que le temps d'une campagne électorale.

Une autre catégorie sociale va certainement devoir travailler plus, sans gagner plus, ce sont les comptables des entreprises, qui devront calculer les salaires et les cotisations sociales selon cette nouvelle loi. Vu la complexité de son application, cela va aussi notablement augmenter la consommation d'aspirine. Ce qui ne sera sans doute pas suffisant pour « stimuler la croissance ».

Paul GALOIS

• Budget 2008

Comment augmenter la dette

En présentant mercredi 26 septembre le projet de budget pour 2008, le ministre Eric Woerth a parlé d'un texte « lucide et optimiste ». Fillon avait, lui, applaudi à un texte « sérieux », alors que ce budget prévoit un déficit de 41,7 milliards d'euros.

Le même Fillon avait pourtant déclaré le 21 septembre qu'il dirigeait un « État en situation de faillite sur le plan financier » et que cette situation n'était « plus supportable ». Il faisait mine aussi de découvrir qu'on « n'avait pas voté un budget en équilibre depuis vingt-cinq ans ».

La dette d'un montant de près de 1 200 milliards d'euros représente près de deux tiers du produit intérieur brut (PIB), ou encore environ 17 000 euros par habitant. Le seul paiement des intérêts de celle-ci est devenu le second poste de dépenses de l'État : environ 40 milliards d'euros, soit deux fois le budget de la Recherche et

de l'enseignement supérieur et plus de sept fois les sommes consacrées aux éremistes ! Depuis effectivement près de vingt-cinq ans – Fillon a raison sur ce point – tous les gouvernements ont dépensé plus qu'ils n'encaissent, pour pouvoir financer le grand patronat à coups de milliards, sans que bien sûr le sort de la population n'en soit amélioré.

Sarkozy, à peine aux commandes, fait donc de même, ne serait-ce que pour pouvoir financer les 15 milliards d'euros de cadeaux fiscaux votés cet été pour les plus riches et les entreprises. Quant aux promesses de retour à l'équilibre budgétaire, on verra en 2010 ou en 2012, ou encore plus tard en fonction de la croissance.

Pour montrer le « sérieux » de son budget, Eric Woerth a annoncé dimanche 30 septembre que le gouvernement avait doté le budget 2008 d'une réserve de 7 milliards d'euros. Si la croissance est supérieure à 2,25 %, « tant mieux... on éco-

nomisera et on remboursera la dette », et si c'est moins, tant mieux aussi puisqu'on pourra puiser dans cette « cagnotte », a-t-il dit.

Croissance ou pas, avec ce budget 2008 les patrons continueront donc à bénéficier de toutes ces aides directes et indirectes qui ont creusé la dette publique. Les salariés, eux, paieront le prix fort, à commencer par les fonctionnaires dont Woerth a annoncé le non-remplacement d'un sur deux partant à la retraite, soit environ 35 000 personnes en 2008.

Alors, quand Woerth et Fillon parlent de budget rigoureux, c'est bien la rigueur pour les salariés qu'ils annoncent, même si, sans vergogne, Woerth ose dire qu'il n'y aura « pas de plan de rigueur, pas de plan d'austérité. Il n'y a qu'un seul plan, c'est le plan de croissance » ! Et ils espèrent peut-être qu'on va les croire ?

Cédric DUVAL



• Bouclier fiscal

Sarkozy arrose ses amis

Au moment même où le gouvernement annonce un budget de suppressions d'emplois dans les services publics, le ministère des Finances commence à rembourser des contribuables au titre du bouclier fiscal.

Institué en 2006, celui-ci permet aux grosses fortunes de ne pas payer en impôts, pour les revenus de cette année-là, plus de 60 % de leurs revenus annuels déclarés. Sont comptabilisés au titre de leurs impôts : celui sur le revenu, les taxes foncières et d'habitation, et bien sûr l'impôt sur la fortune. Sarkozy vient de faire voter l'abaissement de ce plafond à 50 % et d'inclure les contributions sociales CSG et CRDS dans le calcul.

En avril dernier, un syndicat

CGT-Impôts parisien avait dénoncé le remboursement de 7,7 millions d'euros à une riche rentière, actionnaire des Galeries Lafayette. Le journal *Libération* vient de publier un document révélant qu'à fin août 2 400 contribuables ont perçu au total 121 millions d'euros de remboursement sur leurs impôts 2006 au titre du bouclier fiscal à 60 %, soit 50 000 euros en moyenne par foyer fiscal. Ce ne sont évidemment pas tous des habitants de l'île de Ré, dont on nous a tant parlé pour critiquer l'impôt sur la fortune. Par exemple, à Paris, 468 grosses fortunes ont été remboursées de 43 millions, soit 91 600 euros en moyenne ; en Limousin, ce sont 12 richards qui ont encaissé en moyenne 91 700 euros chacun.

Pour cette première année de mise en route du bouclier fiscal,

de nombreuses grosses fortunes auraient, paraît-il, renoncé à réclamer ce remboursement, par crainte d'écopier d'un contrôle fiscal. Mais dès l'an prochain le gouvernement compte sur une augmentation du nombre de bénéficiaires de ces cadeaux fiscaux, puisqu'il a d'ores et déjà budgété 600 millions d'euros pour cela. Cela donne des idées même au Medef, qui n'hésite pas à réclamer « un bouclier fiscal pour les entreprises, l'entreprise étant aujourd'hui un contribuable surtaxé ». En effet, pourquoi se gêner avec un gouvernement si complaisant pour arroser les riches ?

« L'État opprime et la loi triche, l'impôt saigne le malheureux » proclament les paroles de *l'Internationale*, écrite en 1871. Depuis, rien n'a changé !

Louis BASTILLE

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

TRIBUNE

La révolte birmane et ses faux amis

La répression des manifestations en Birmanie s'est amplifiée la semaine dernière. Des bilans officiels font état de dizaines de morts, voire 100 ou 200 et de milliers d'arrestations de manifestants et d'opposants. La colère avait explosé à la mi-août à la suite de la hausse brutale du prix des carburants décidée par la junte au pouvoir. Mais ce sont les brutalités policières contre des moines bouddhistes, qui depuis début septembre se sont joints aux manifestants, qui semblent avoir mis le feu aux poudres, les bonzes attirant derrière eux des foules de manifestants de plus en plus nombreuses.

Alors, du côté des grandes puissances impérialistes, que la situation en Birmanie gênait jusque-là fort peu, même si elles avaient pris leurs distances avec la dictature birmane, les bonnes âmes se sont émues. Plus des dangers que la crise présente pour elles et pour leurs compagnies installées en Birmanie que du sort du peuple birman, évidemment.

Le Conseil de sécurité de l'ONU a « appelé à la retenue, en particulier (sic) de la part du gouvernement birman » !... Son secrétaire général a dépêché un émissaire spécial auprès des chefs de la junte. Pour lui prêcher donc la « retenue » et rendre une brève visite à la dirigeante de l'opposition (la Ligue Nationale pour la Démocratie), Aung San Suu Kyi, nommée en 1991 prix Nobel de la paix, en résidence surveillée à Rangoon. Et l'Union européenne a brandi la menace de sanctions aggravées en cas de « recours à la violence à l'encontre de manifestants pacifiques et non armés ».

Sarkozy ne pouvait donc être en reste. Il a reçu un représentant de l'opposition birmane, Sein Win, officiellement reconnu comme « Premier ministre du gouvernement en exil » et s'est offert le luxe de déclarer que « la France appelle l'ensemble de ses sociétés privées, Total par exemple, à faire preuve de la plus grande retenue s'agissant des investissements en Birmanie en demandant qu'il n'y en ait pas de nouveaux. ». Un geste à peu de frais. La direction de Total a répondu qu'elle ne réalise plus d'investissements en Birmanie depuis une dizaine d'années !

Et pour cause : ses investissements, Total les a faits il y a quinze ans. Le gaz birman du gisement off-shore de Yadana coule désormais dans ses pipelines. Il ne lui reste qu'à en tirer béné-

ficié. Comme la junte birmane, qui contrôle 15 % du consortium de Yadana. Au point qu'Aung San Suu Kyi présentait Total, dans un entretien au Monde en 1996, comme « le plus fort soutien du système militaire birman ».

C'est pour la construction du gazoduc exportant le gaz de Yadana à travers des zones alors en rébellion contre le pouvoir central, comme pour la sécurisation de ses infrastructures, que Total n'a pas hésité à collaborer tout au long des années 1990 avec l'armée birmane et à bénéficier du travail forcé que le régime impose à la population. Total en France, comme son partenaire américain dans cette affaire (Unocal, racheté depuis par Chevron), a jusqu'ici évité un procès en indemnisant une partie des plaignants et en s'offrant les services de Bernard Kouchner pour la rédaction en 2003 d'un rapport vantant les mérites de l'action sociale de Total en Birmanie. (La justice belge vient cependant de rouvrir une enquête sur le recours au travail forcé sur le chantier du gazoduc.)

On comprend donc que le même Kouchner ait tenu à préciser que le gouvernement français ne demandait nullement à Total de quitter la Birmanie. Ce serait pire, explique-t-il : la société française serait remplacée par des « capitaux venus de la junte elle-même ou des capitaux chinois ». Total déclarant de son côté : « Notre départ constituerait alors un risque d'aggravation de la situation pour les populations, risque que nous ne pouvons accepter ». Il est plus curieux d'entendre un porte-parole du PCF, Olivier Dartigolles, servir la même version : « Il ne faut pas que le peuple birman soit victime de la situation par un boycott ou le départ d'une entreprise de leur pays. La population birmane a besoin d'un développement économique et ne doit donc pas être frappée par le départ des entreprises étrangères, mais un groupe tel que Total, suspecté d'avoir soutenu la dictature birmane, doit engager une réflexion sur ses actions dans un pays non-démocratique. ».

Entre des « soutiens » à l'étranger qui ne parlent de démocratie que pour soutenir leur propre impérialisme et une « opposition démocratique » sur place qui recherche des compromis avec l'armée au nom de la réconciliation nationale, la lutte des opprimés en Birmanie a encore bien des obstacles à surmonter...

Gérard WEGAN

Convergences Révolutionnaires n° 53 (septembre-octobre 2007)

Bimestriel publié par la Fraction

Dossier : Industrie pharmaceutique : les rouages de la machine à profits

Articles : Pour un nouveau parti révolutionnaire – Pouvoir d'achat, retraites, droit de grève... des cheminots et des autres : à l'attaque globale réponse globale ! – Peugeot-Citroën : des milliers de licenciements programmés – Universités : la réforme ou la casse ? – Allemagne : la grève bradée des cheminots – Belgique : le communautarisme contre les travailleurs.

Pour se procurer ce numéro, 1,5 euro, ou s'abonner (1 an : 9 euros ; de soutien : 15 euros) écrire à :
LO, pour la Fraction, BP 233-75865 Paris Cedex 18
ou Les Amis de Convergences, BP 128-75921 Paris Cedex 19
Sur le Net : <http://www.convergencesrevolutionnaires.org>

• France – Rwanda

Kouchner veut s'exonérer des massacres passés

Bernard Kouchner, le ministre des Affaires étrangères, tente de renouer les liens entre la France et le Rwanda. Or, ils sont coupés depuis que le juge Bruguière a lancé des mandats d'arrêts contre neuf dirigeants de ce pays et accusé le président Paul Kagamé d'avoir organisé l'attentat meurtrier contre le précédent dictateur du pays, Habyarimana. C'est à la suite de cet attentat que les partisans d'Habyarimana avaient déclenché, le 7 avril 1994, un véritable génocide des Tutsi, mais aussi des Hutu opposants au régime, qui avait fait entre huit cent mille et un million de victimes.

Tout en sachant que, depuis des années, ces affrontements « ethniques » se préparaient, le gouvernement de l'époque, celui de Mitterrand-Balladur, avait poursuivi la politique de ventes d'armes et d'assistance militaire au gouvernement d'Habyarimana. Il continua sur la même ligne, mit sur pied une intervention de l'armée française, l'opération « Turquoise » qui, sous prétexte d'action humanitaire, aida les miliciens hutus organisateurs des massacres à échapper aux troupes de Paul Kagamé et même à poursuivre leurs exactions. L'impérialisme français défendait ses protégés et s'opposait bec et ongles à l'influence d'un nouvel aspirant à la dictature soutenu, lui, par l'impérialisme américain. L'intervention « humanitaire » servait à couvrir les assassins.

À l'époque, le chargé de mission spéciale au Rwanda fut Bernard Kouchner ; au nom de la protection des populations, il prôna, comme le reste du gouvernement, l'intervention militaire, en ajou-

tant simplement qu'il fallait « bien en mesurer les conséquences », selon une note officielle au président de la République.

On a vu quelles en furent les conséquences. Mais celle qui chagrine le plus sans doute le gouvernement de Sarkozy et son actuel ministre, c'est la perte d'influence de l'impérialisme français sur une partie de l'Afrique qu'il avait gardée sous sa coupe pendant des décennies. Voilà pourquoi l'Élysée et Kouchner essaient donc de réconcilier la France et le Rwanda, tout en continuant à nier toute responsabilité de la France dans les massacres de 1994.

À ce sujet, Kouchner évoque tout au plus des « erreurs politiques » ! De façon très enveloppée, il a essayé de prendre quelques distances d'avec le juge Bruguière en affirmant qu'en ce qui concerne l'attentat, « d'un côté comme de l'autre, les preuves semblent minces » ; et récemment, le gouvernement français a même appuyé, pour commander la force d'intervention au Darfour, la candidature d'un général rwandais, proche de Kagamé, et soupçonné de crimes de guerre au Rwanda et au Congo !

Cela suffira-t-il à rentrer dans les bonnes grâces de l'homme fort actuellement au pouvoir, qui a peut-être bien des raisons de préférer un autre soutien ? Quoi qu'il en soit, lâcher un dictateur pour en soutenir un autre, c'est bien le seul changement de politique que peut envisager l'impérialisme français, sans oublier, bien sûr, un discours compatissant pour les populations qui souffrent...

Sylvie MARÉCHAL

• IUFM (Institut Universitaire de Formation des Maîtres) de Toulouse

Contre le retrait d'une allocation pour les chômeurs

« L'action de formation prescrite par l'ANPE doit présenter une possibilité réelle de retour à l'emploi. La préparation à un concours de par son caractère aléatoire de réussite n'entre pas dans ce cadre » : c'est par ces mots que le directeur de l'ANPE de Midi-Pyrénées annonçait brutalement la veille de la rentrée qu'il supprimait l'AREF (Allocation de Recherche d'Emploi Formation). Cette allocation, qui concerne les étudiants de première année, permettait depuis de longues années à des chômeurs, sous certaines conditions, de préparer un des concours de l'Éducation nationale.

En 2006-2007, à Toulouse, c'est 199 chômeurs, dont beaucoup d'anciens précaires de l'Éducation nationale, qui avaient pu bénéficier de cette disposition, et une proportion non négligeable d'entre eux avait réussi le concours.

Cette décision est une rupture unilatérale de contrat car les étudiants-chômeurs avaient reçu des assurances de l'ANPE et s'étaient organisés en conséquence pour cette année d'études. Du coup beaucoup d'entre eux, privés de ressources et démoralisés, ne se sont même pas présentés à l'IUFM.

À l'heure où l'égalité des chances est au centre du discours officiel, cette mesure revient à exclure des étudiants de la préparation aux concours, sur des cri-

tères financiers. Cette nouvelle a provoqué une certaine émotion à l'IUFM de Toulouse (avenue de Muret), qui compte 400 étudiants (ainsi que 400 stagiaires) sur les 1 600 étudiants de première année, et environ 800 stagiaires, qui préparent les différents concours de l'Éducation nationale sur l'IUFM Midi-Pyrénées.

Une première réunion a rassemblé une vingtaine de personnes, bien décidées à se battre pour faire revenir l'ANPE sur sa décision. Une pétition a été lancée et a été massivement signée. Parallèlement, des démarches ont été entreprises auprès de l'ANPE et des Assedic. Enfin, un recours a été déposé au tribunal administratif.

Jeudi 27 septembre, une centaine de personnes ont occupé l'agence Assedic de Croix-de-Pierre, décidées à n'en sortir qu'avec la promesse d'un rendez-vous rapide. Le directeur régional des Assedic s'est alors engagé à recevoir le mardi 2 octobre une délégation pour discuter de la mesure, en présence du directeur de l'ANPE.

Ce premier recul a dynamisé encore le mouvement, et beaucoup pensent maintenant possible d'imposer un retrait de la mesure par l'ANPE, au moins pour cette année.

Correspondant LO

• « Grenelle de l'environnement » :

Ou comment noyer le poisson

Le 27 septembre Borloo, le ministre de l'Écologie, a présenté la centaine de propositions des six groupes de travail préparatoires au « Grenelle de l'environnement », qui s'ouvrira le 27 octobre et devrait proposer un plan sur cinq ans portant sur le réchauffement climatique, la pollution et la biodiversité.

D'après Borloo un accord aurait été trouvé sur près des deux tiers des sujets soulevés, malgré des désaccords parfois très marqués entre les participants, organisations écologistes, représentants des collectivités locales et du patronat. Mais, à y regarder de plus près, l'écologie version Sarkozy-Borloo, c'est beaucoup de battage médiatique et de mise en scène, mais peu de mesures concrètes contre les vrais responsables de la pollution, les grands groupes industriels.

Bien sûr tous sont tombés d'accord pour montrer du doigt les consommateurs et en particulier les automobilistes et les faire payer. Ainsi une taxe appelée « écopastille » serait instaurée sur le principe du bonus-malus des contrats d'assurance. Les voitures polluantes qui dégagent plus de 140 g de CO₂ au km – ce qui est le cas de près de la moitié des véhicules neufs vendus en France – auraient un malus, les propriétaires de véhicules « propres » (moins de 120 g de CO₂ par km) bénéficiant, eux,



d'un bonus. Le montant de cette taxe n'a pas été fixé mais on peut parier que, si elle ne représentera pas grand-chose pour les revenus aisés, elle sera un surcoût réel pour les plus modestes qui, pourtant, ne peuvent pas se passer de leur voiture pour aller travailler, faute de transports en commun nombreux et bon marché.

Un accord a aussi été trouvé pour diminuer les émissions de CO₂ en limitant la vitesse à 120 km/h sur autoroute, 100 km/h sur les voies express et 80 km/h sur les routes nationa-

les. En revanche il n'y a aura pas de taxe kilométrique pour les poids lourds. Le Medef et la CGPME l'ont refusée, les patrons routiers ont demandé une « approche plus pragmatique »... Quant au fret non-routier, le groupe de travail a audacieusement proposé de faire passer sa part de marché de 14 % aujourd'hui à 25 % en 15 ans !

Sur d'autres sujets comme les centrales nucléaires, le développement de l'EPR, les OGM ou encore les pesticides, aucun accord n'a pu être trouvé. Le

groupe de travail s'est contenté de noter un « constat de désaccord »... Ce sera donc à Sarkozy de trancher fin octobre mais les vrais pollueurs n'ont pas grand-chose à craindre. Pour les pollueurs industriels ce seront des paroles creuses et de vagues incitations pendant qu'on continuera à désigner comme « coupables » ceux qui n'éteignent pas les lumières, laissent couler l'eau du robinet ou pire, prennent leur voiture pour aller travailler.

Cédric DUVAL

• Fusion ANPE-Unedic

Simulacre de lutte contre le chômage

La ministre de l'Économie, Christine Lagarde, a présenté mardi 2 octobre un projet visant à la fusion de l'ANPE (l'organisme chargé de proposer des emplois aux chômeurs) et de l'Unedic (la caisse qui verse les allocations chômage). Elle affirme, après Sarkozy, que cette fusion permettrait de ramener le taux de chômage à 5 % d'ici 2012, contre 8,2 % aujourd'hui.

La ministre prétend qu'avec ce nouvel organisme, les chômeurs seraient mieux conseillés, que chaque demandeur d'emploi disposerait d'un interlocuteur unique, que ce dernier n'aurait à s'occuper que de trente demandeurs d'emplois contre soixante aujourd'hui, etc. Et alors ? Pour qu'il y ait réellement moins de travailleurs au chômage, il faudrait qu'il y

ait plus d'emplois. Or les plans de suppressions d'emplois, qui sont la cause première du chômage massif, continuent dans les entreprises privées, sans aucune restriction. De plus, le gouvernement a décidé de ne pas remplacer un fonctionnaire partant à la retraite sur deux, ce qui détruira des milliers, voire des dizaines de milliers d'emplois supplémentaires tous les ans.

Alors, comme il n'est pas question d'empêcher les patrons de licencier ni d'arrêter de diminuer le nombre de fonctionnaires, il reste au gouvernement à manier les mots et les chiffres pour prétendre faire régresser le chômage.

Ainsi tout au long de l'hiver et du printemps 2007, jusqu'à l'élection présidentielle, le chômage n'a-t-il cessé de « dimi-

nuer ». On pouvait voir au journal télévisé un reportage sur une fermeture d'usine, suivi d'une interview de ministre affirmant qu'il y avait moins de chômeurs... Par précaution le gouvernement avait même demandé à l'Insee de ne pas publier ses chiffres, pourtant bien éloignés de la réalité.

Depuis août, le chômage est officiellement reparti à la hausse. Mais, d'après Christine Lagarde, c'est provisoire car « le dispositif des heures supplémentaires défiscalisées est désormais en vigueur ». Mais on ne voit pas en quoi donner la possibilité aux patrons de faire faire des heures supplémentaires plutôt que d'embaucher diminuera le chômage.

Alors, si le gouvernement veut atteindre son objectif de 5 % de chômage, il lui faudra

encore modifier la façon de le comptabiliser. Mais le chômage réel, lui, perdurera.

Depuis plus de vingt ans que dure ce chômage massif, il semble être entré dans l'ordre des choses au point que Sarkozy et sa ministre de l'Économie peuvent qualifier de « plein emploi » et de but à atteindre pour 2012 le fait de ne compter que 5 % de chômeurs, soit largement plus d'un million de personnes.

Plus d'un million de travailleurs mis au rencart, des millions d'autres menacés en permanence de subir le même sort, voilà, d'après ses propres chiffres et ses propres déclarations, comment le gouvernement « investit dans le travail » !

Paul GALOIS

• Renault-Sovab – Batilly (Meurthe-et-Moselle)

Succès de la grève des travailleurs du Mastic

Mercredi 3 octobre, après neuf jours de grève, les travailleurs du Mastic de l'usine Renault-Sovab de Batilly décidaient de reprendre le travail avec le sentiment d'avoir remporté la partie face à la direction.

Depuis le jeudi 20 septembre, la moitié des 60 travailleurs de l'atelier étaient en grève pour une augmentation de salaires sous forme d'une prime de conditions de travail d'abord de 75 euros puis de 52 euros par mois. Depuis le début, la direction comptait sur le pourrissement du conflit et la lassitude des grévistes. Il a fallu attendre mardi 2 octobre pour qu'elle se résolve à proposer une prime de 25 euros et des augmentations individuelles pour tous les travailleurs de l'atelier, qui aboutissent à une augmentation de 50 euros pour tous. Il faut dire que la veille une vingtaine de caristes du Montage débrayaient par solidarité avec ceux du Mastic, faisant planer pour la direction la menace d'un élargissement.

Les travailleurs du Mastic apposent des joints sur la carrosserie des véhicules Master produits à la Sovab. Leur grève, soutenue par la CGT, Sud et la CFTC, perturbait complètement la production de cette usine de près de 2 800 travailleurs. Quasiement la moitié de la production n'est pas sortie et la direction a perdu près de 3 000 véhicules !

Leur position névralgique donnait aux grévistes un sentiment de force face à la direction. Leur mouvement était bien vu par le reste du personnel pour qui la cadence sur les chaînes – qui tournaient à mi-vitesse faute de véhicules – était enfin supportable. La ténacité des travailleurs du Mastic a contraint la direction à reculer, même si elle a réussi à sauver la face. C'est un encouragement pour tous ceux qui en ont assez des salaires bloqués depuis des années alors que les profits, eux, se sont envolés.

Correspondant LO

• Birmanie

Une dictature soutenue par les grandes puissances

Enfin, après des semaines de manifestations populaires de plus en plus nombreuses et passant d'une protestation contre la vie chère à une protestation contre la dictature, les généraux au pouvoir en Birmanie ont choisi la répression. Les manifestations, sur lesquelles l'armée n'a pas hésité à ouvrir le feu, sont dispersées, les manifestants bâtonnés, des centaines, des milliers peut-être, ont été arrêtés, et certainement beaucoup ont été assassinés par les militaires. Le pouvoir a pris soin de couper le pays du reste du monde en interrompant les lignes téléphoniques et Internet.

Les grandes puissances et l'ONU ont depuis plus de quarante ans fermé pudiquement les yeux sur les exactions de cette dictature, comme sur celles de beaucoup d'autres. Cela n'empêche pas la presse occidentale aujourd'hui de rejeter la responsabilité du

soutien de cette dictature... sur la Chine. Mais l'important était que les affaires des investisseurs occidentaux en Birmanie aillent bien.

Aujourd'hui les gouvernements, notamment français et américain, appellent à un règlement du conflit et ont demandé aux généraux de montrer de « la retenue » dans la répression. On peut difficilement être plus hypocrite. La seule « pression » que les grandes puissances ont exercée sur les généraux... a été de leur envoyer un émissaire de l'ONU, que les généraux birmans ont évidemment « baladé » comme ils voulaient.

Les faibles protestations des Kouchner de tous les pays ne masqueront pas le fait que les grandes puissances impérialistes sont co-responsables du maintien de la dictature en Birmanie et des massacres qu'elle entraîne. Pourvu que les affaires marchent...

Paul GALOIS



Lors de la construction du gazoduc de Total dans le sud-est de la Birmanie, en 1996.

Les investissements étrangers

La Birmanie, comme bien d'autres ex-colonies, a continué après son indépendance à être mise en coupe réglée par de grands groupes impérialistes. Ces derniers s'accommodent d'autant mieux de la dictature militaire qu'elle leur permet de piller sans vergogne les richesses naturelles du pays et de profiter d'une main-d'œuvre bon marché. En fait, avec les rentrées liées au trafic d'héroïne, les devises versées par les groupes capitalistes assurent le soutien du régime en enrichissant les militaires au pouvoir et en finançant l'achat d'armes pour les

forces de répression.

Plus encore que dans la période coloniale, ces groupes masquent leur appétit de pillage sous des paroles prétendument humanitaires. Ainsi, Thierry Desmaret, alors président du groupe Total, déclarait en 2001 qu'en investissant dans ce pays, « Total créera à terme des sources licites de revenus et un secteur économique sain. (...) Dans ce pays trop longtemps isolé, l'ouverture économique favorisera une évolution politique et sociale positive ».

On voit ce qu'il en est aujourd'hui, avec la misère qui

pousse la population à la révolte et l'armée qui tire sur les manifestants !

Les principaux investissements sont concentrés sur deux secteurs : l'exploitation des richesses naturelles (gaz, pétrole, cuivre, or, pierres précieuses, teck...) et le tourisme. Un des plus gros investisseurs étrangers en Birmanie reste le groupe Total, bien qu'il se défende de faire de nouveaux investissements. En 1992, quatre ans après la répression qui a fait des dizaines de milliers de victimes, il a obtenu, en liaison avec le groupe pétrolier

américain Unocal (intégré depuis à Chevron) un contrat d'exploitation du gisement de gaz de Yadana pour trente ans, soit la durée estimée pour l'épuiser.

La construction du gazoduc se fit alors sous le contrôle de l'armée, qui enrôla de force des travailleurs et déplaça près de trente mille habitants de cinquante villages.

L'association Burma Campaign, qui milite pour le retrait des entreprises étrangères présentes en Birmanie, publie une liste noire de 75 sociétés internationales qui y sont implantées,

dont près de la moitié viennent de Grande-Bretagne, l'ancienne puissance coloniale. Les capitalistes japonais figurent aussi en bonne place, au travers des multiples activités du trust Mitsui ou, pour le pétrole, de Mitsubishi qui a fusionné avec Nippon Oil. De même, l'activité du canadien Ivanhoe Mines, qui exploite les mines de cuivre, rapporterait dans les 40 millions de dollars par an au régime. Comme Total, il a bénéficié en échange du travail forcé des Birmans pour la construction de voies ferrées ou de centrales énergétiques.

• États-Unis - General Motors

Le syndicat veut faire entériner un contrat pourri

Il n'a pas fallu 48 heures pour que General Motors et le syndicat de l'automobile, l'UAW, signent un nouveau contrat après le démarrage de la grève à laquelle l'UAW avait appelé les 73 000 salariés du groupe le 24 septembre. Il ne s'agissait pas d'une épreuve de force entre les travailleurs et la direction, dont les exigences sont exorbitantes, mais bien d'une mise en scène des dirigeants du syndicat pour faire croire que leurs négociateurs avaient été au bout des possibilités et que le contrat signé était finalement favorable aux travailleurs.

La direction de General Motors s'est prêtée au jeu, le pré-

sident Rick Wagoner déclarant que « ce furent incontestablement les négociations les plus complexes et les plus difficiles de l'histoire des relations entre GM et l'UAW ». Et de remercier les dirigeants et les négociateurs de l'UAW pour leur travail.

Les dirigeants syndicaux recommandent aux travailleurs d'approuver par leur vote ce contrat, valable pour quatre ans et qui servira de modèle aux autres constructeurs automobiles. *Business week*, l'hebdomadaire du monde des affaires, a résumé la teneur du contrat en ces termes : « Pour General Motors, le nouveau contrat représente une avancée. Pour l'UAW, c'est un grand pas en arrière ».

En effet, l'UAW a accepté de gérer à la place de l'entreprise la

couverture médicale des 340 000 retraités et leurs épouses. Il a accepté que GM ne verse que 70 % de ce qu'elle doit et économie ainsi quelque 20 milliards de dollars ! De plus, une partie de ses versements serait constituée d'actions de l'entreprise... Il est évident que l'UAW, dont les finances reposent sur les cotisations de ses membres, a encore moins de moyens de faire face au coût de la couverture médicale des retraités que GM qui fait des profits, sauf à faire cotiser de plus en plus lourdement les retraités et les actifs à ce fonds ou à diminuer les prestations. C'est ce qui s'est passé dans les entreprises comme Caterpillar, où ce système a été mis en place il y a une dizaine d'années.

Concernant les salaires, il n'y

aura pendant quatre ans pratiquement aucune augmentation puisqu'à l'expiration du contrat un salaire de 28 dollars aura augmenté de 68 cents... et aura perdu 20 % de son pouvoir d'achat, si toutefois les prix n'augmentent pas plus vite qu'aujourd'hui ! Quant au salaire d'embauche, GM est autorisé à le réduire de moitié, à 14 dollars de l'heure. Dans quatre ans, ces nouveaux salaires deviendront tout simplement la règle comme cela s'est passé chez Delphi une fois que le syndicat a accepté une réduction du salaire d'embauche.

Il s'agit donc de concessions considérables, qui préparent encore d'autres reculs en matière de salaires et de protection sociale, quoi qu'en disent les dirigeants syndicaux. Ils se sont

dépêchés d'organiser le vote avant même que les travailleurs aient pu être réellement informés du contenu du contrat. Les retraités, qui sont gravement visés, n'ont pas le droit de voter ni bien sûr les futurs embauchés. Le syndicat tente de convaincre les salariés qu'en acceptant les sacrifices demandés aux retraités et aux futurs embauchés, ils peuvent sauver l'essentiel, et en particulier leurs emplois. C'est l'argument maintes fois utilisé pour faire accepter les sacrifices dans le passé et qui s'est révélé chaque fois un leurre.

Le vote, qui doit prendre fin le 10 octobre, n'est donc peut-être pas acquis. Lors des précédentes négociations, il y a deux ans, l'UAW a eu du mal à faire accepter les sacrifices aux

• 9 octobre 1967

L'assassinat de « Che » Guevara

Le 9 octobre 1967, le guérillero Ernesto « Che » Guevara, fait prisonnier la veille par des soldats boliviens accompagnés d'un cadre de la CIA, était abattu dans le dos par un sous-officier dans le village de La Higuera, dans la région où, onze mois auparavant, le « Che » avait entamé une guérilla à partir de laquelle il espérait ouvrir un nouveau front contre l'impérialisme américain. Né en 1928 à Rosario en Argentine, il avait 39 ans.

Quarante ans après, le révolutionnaire mort au combat reste un mythe, symbole de la résistance à l'impérialisme américain, d'abord en Amérique latine, mais aussi dans les milieux altermondialistes ; une icône suffisamment durable pour que les commerçants du monde capitaliste en aient fait un sujet de poster ou de T-shirt.

De la Bolivie à la révolution cubaine...

Né dans une famille de grands propriétaires argentins ruinés, où l'on cultivait des idées libérales, sa jeunesse fut celle d'un anticonformiste curieux et ne tenant pas en place. Étudiant en médecine, il s'intéressait à la littérature et aux civilisations pré-columbiennes. Au cours de ses voyages, il découvrit l'extrême misère des plus déshérités du continent, les paysans d'origine indienne, mais aussi la violence des affrontements sociaux qui découlait du fait que c'était le plus souvent l'armée qui tranchait les débats politiques, avec le soutien, parfois armé, des dirigeants des États-Unis, qui intervenaient sans vergogne sur un continent considéré comme leur arrière-cour.

En 1953, le « Che » était en Bolivie, quelques mois après la révolution de 1952 qui avait nationalisé l'industrie minière. Il y fut plus sensible au racisme du nouveau régime vis-à-vis des indiens qu'au radicalisme des mineurs qui avaient pourtant été le moteur du changement de régime. En 1954, au Guatemala, il assista impuissant au renversement du régime du général Arbenz par des troupes aux ordres de la compagnie américaine United Fruit qui entendait empêcher une réforme agraire pourtant modeste. Jusqu'à sa chute, Arbenz se garda d'armer la population contre les putschistes. Le « Che » expliqua plus tard que c'est là qu'il était

devenu partisan de la lutte armée.

En 1956, au Mexique, Guevara se lia aux révolutionnaires qui, autour de Fidel Castro, se préparaient à déclencher une guérilla à Cuba contre la dictature de Battista, homme-lige des États-Unis, qui avait fait de l'île un paradis... pour les riches touristes amateurs de jeux et de prostituées.

d'abord puis en Bolivie l'année suivante. Pour lui, il fallait « créer un, deux ou trois Viêt-nam », un « internationalisme » qui était plutôt un inter-nationalisme : faire que dans différentes régions du monde, à l'imitation du combat du peuple vietnamien, se multiplient les foyers de lutte contre l'impérialisme américain.

La lecture de son *Journal de*

le tombeau. Comme Guevara, même quand ils se réclamaient du socialisme, ils ne comptaient nullement sur la classe ouvrière pour transformer mais plutôt sur les masses paysannes. Mais, surtout, pour eux, c'était à l'appareil militaire de la guérilla de diriger la révolution, pas aux masses populaires. Ils se méfiaient plutôt de la force potentielle que donne au prolé-



« Che » Guevara s'entretenant avec des travailleurs de la canne à sucre en 1963, cinq ans après la victoire de la Révolution cubaine.

C'est au cours de trois années de guérilla dans la Sierra Maestra, qui allait déboucher sur le succès de la révolution cubaine, qu'il vit de près le monde paysan et sa sensibilité au thème de la réforme agraire. Mais il continua aussi à se méfier des militants des villes qui, pour lui comme pour Castro, devaient rester une force d'appoint subordonnée aux guérilleros.

La victoire acquise, le « Che » se retrouva à la tête de l'appareil économique cubain et, s'il participait à toutes les tâches à l'égal des autres, il entendait aussi inciter les ouvriers à en finir avec cette « mentalité de classe ouvrière exploitée et spoliée, qui lutte seulement pour des revendications économiques ». Par la suite, le régime devait se féliciter du succès de la « campagne grandiose pour déraciner le vieux vice d'un économicisme étroit chez les travailleurs » qui avait imposé à ceux-ci heures supplémentaires non payées et baisses de salaires.

... et de Cuba à la Bolivie

Mais, en 1965, Guevara reprit la guérilla, au Congo

Bolivie, où le « Che » a consigné au jour le jour ses impressions et les difficultés rencontrées, révèle l'isolement de sa dernière guérilla. Les rares paysans rencontrés par les guérilleros étaient si effrayés par leur présence que, d'après le « Che », ils avaient tôt fait de les dénoncer aux forces armées. Guevara y montre aussi que jusqu'au bout, il considéra la classe ouvrière au mieux comme une force d'appoint à la guérilla. Lorsque l'armée bolivienne réprima dans le sang le 24 juin 1967 un mouvement de protestation des mineurs, il écrivit que « le massacre dans les mines éclaircit considérablement le panorama pour nous ». Et dans une adresse à ces mineurs, il estimait qu'« il ne faut pas persévérer en des tactiques fausses, héroïques sans doute, mais stériles », invitant les mineurs à le rejoindre : « Ici, nous transformerons la déroute en triomphe et la plainte des veuves prolétariennes en un hymne de victoire ».

Le sort tragique de Guevara fut celui de beaucoup d'hommes et de femmes d'Amérique latine dont les guérillas, isolées et anéanties par l'armée, furent

tariat sa place dans la production capitaliste.

Le « Che » était un révolutionnaire désintéressé, mais son combat comportait des limites précises, qu'il a ressenties lui-même au sujet de la révolution cubaine, finalement réduite à la lutte pour l'indépendance nationale et à la mise sur pied d'une économie nationale pour tenter d'échapper un peu à la tutelle de l'impérialisme. Ces limites n'étaient rien d'autre que les limites sociales et nationales que les révolutionnaires réunis autour de Castro avaient eux-mêmes tracées. Étrangers à la classe ouvrière, jamais ils ne cherchèrent à élargir leur lutte en appelant, et en aidant, les travailleurs du monde entier à se soulever, comme l'avait tenté, par exemple, la révolution russe à ses débuts.

Tant mieux si le combat du « Che » impose à beaucoup la volonté de lutter contre le capitalisme et l'impérialisme. Mais ils doivent aussi savoir qu'il n'offre aucune clé pour le renverser.

Jacques FONTENOY

ances



AFP

Ces dernières années, les investissements étrangers en Birmanie auraient baissé, en partie peut-être du fait des campagnes menées par des associations humanitaires. Le groupe pétrolier britannique Premier Oil s'est retiré de Birmanie, de même qu'Accor, Kookaï, Reebok et d'autres. Mais surtout, ces investissements sont devenus bien plus opaques, nombre de capitaux transitant désormais au travers de sociétés-écran basées à Singapour ou dans des paradis fiscaux...

Marianne LAMIRAL

travailleurs. A GM, le vote en faveur du contrat n'avait été que de 61 %, ce qui était exceptionnel, et ensuite de 51 % seulement à Ford, si bien que syndicat et direction avaient renoncé à présenter le même contrat pourri chez Chrysler. D'ailleurs bien des travailleurs étaient convaincus que les majorités arrachées chez GM et Ford l'avaient été par la fraude. C'est probablement la raison pour laquelle l'UAW s'est livré cette fois à ces simagrées, jouant avec l'ordre de grève pour mieux tromper les travailleurs. On ne peut que souhaiter que manœuvres et mensonges échouent et que les travailleurs refusent tout sacrifice supplémentaire.

Dominique CHABLIS

• SNCF, RATP, EDF-GDF, enseignement, fonction publique, secteurs public et privé

18 octobre, le début de la contre-offensive !

Xavier Bertrand, missionné pour remettre en cause les régimes de retraite des cheminots, des agents de la RATP, d'EDF et GDF, veut faire vite. Après avoir reçu les syndicats, il a avancé d'une semaine la date de présentation de son projet devant le Parlement.

À vrai dire, les députés et sénateurs sont simplement invités à débattre, mais pas à voter ce texte, qui fera l'objet d'un décret.

Le gouvernement ne craint évidemment pas le Parlement, très majoritairement à sa botte. Il ne craint d'ailleurs pas non plus l'opposition socialiste, qui se garde bien de critiquer la remise en cause des régimes spéciaux et a approuvé l'allongement de la durée de cotisation pour tous les travailleurs du public et du privé.

Non, ce que craint le gouvernement, c'est la réaction du monde du travail, et dans l'immédiat le succès de la journée du 18 octobre.

Les projets du gouvernement Sarkozy ne s'en prennent pas seulement à la retraite des travailleurs du transport et de l'énergie. La réforme des régimes spéciaux n'est qu'une étape dans les remises en cause plus vastes concernant tous les travailleurs.

Fillon n'a d'ailleurs pas manqué d'annoncer que la durée de cotisation devait passer, pour tous, à 41 ans voire 42 ans. Le patronat le réclame, le gouvernement s'exécute. L'allongement de la durée de cotisation, l'instauration des décotes, l'arrêt de l'indexation des pensions sur les salaires, les modifications des modes de calcul, tout l'arsenal mis en place ne vise qu'un seul but : des retraites amputées, voire misérables.

Mais les attaques annoncées par le patronat et relayées par le gouvernement ne se limitent pas aux retraites. C'est la liberté totale de licencier qui est

revendiquée dans le privé ; c'est la fin du statut de la fonction publique annoncée pour permettre des licenciements. Partout ce sont des suppressions d'emplois et des salaires bloqués ou à la baisse.

Dans cet engrenage, le recul des uns entraînant le recul des autres, une défaite des travailleurs des transports et de l'énergie déblayerait encore davantage le terrain pour le patronat et le gouvernement.

C'est pourquoi les travailleurs du public, mais aussi du privé, ont tous intérêt à ce que la journée du 18 octobre soit un succès et le début d'une contre-offensive du monde du travail.

Car il est évident, et bien des travailleurs le sentent, qu'une riposte victorieuse, même d'une fraction du monde du travail, redonnerait moral et perspective à tous.

Les syndicats de la RATP, ainsi que les fédérations de fonctionnaires CGT et Solidaires, ont avec le soutien de FO rejoint les syndicats cheminots, ainsi que ceux d'EDF et de GDF, dans l'appel à la grève du 18 octobre. La CGT Éducation et la FSU ont aussi appelé à la grève dans plusieurs départements.

L'annonce de cette journée de grève a déjà transformé le climat dans bon nombre de secteurs, en particulier quand les militants syndicaux apparaissent déterminés à engager la lutte. Les deux prochaines semaines seront décisives pour convaincre les hésitants et faire du 18 octobre une journée noire pour le

• SNCF

La grève est sur les rails

Les cheminots restent attentifs à tout ce qui concerne les retraites. Chacun fait ses comptes, y compris parmi les cadres, et constate qu'il y aurait beaucoup à perdre si la réforme voyait le jour. Et cela est aussi vrai pour les jeunes qui, du fait de la décote, verraient fondre le montant de leurs retraites futures. Comme disent certains, là on va travailler plus pour gagner moins.

Les secteurs les plus chauds de la région parisienne pour se mettre en grève sont les conducteurs et les contrôleurs. Mais dans bien des secteurs, au Matériel (ateliers), au Commer-

cial (guichets, gares, etc.), à l'Équipement (voies, service électrique et bâtiments), beaucoup envisagent aussi la grève. Et ce sont là encore les plus jeunes, embauchés ces dernières années (environ 80 000 depuis 1995), qui sont les plus motivés. Certes, bien des cheminots ne croient pas encore pouvoir faire reculer le gouvernement, mais l'ampleur des pertes annoncées les amène à penser qu'ils n'ont pas grand-chose à perdre. D'autant plus que les appels à la grève à la RATP, à l'EDF-GDF ont été perçus comme un renforcement qui compte.

De plus en plus de militants,

d'adhérents et sympathisants de la CGT, comme aussi des autres syndicats, font remonter à leurs instances que, s'ils se mettent en grève le 18 octobre, ce n'est pas pour s'arrêter le 19. Une journée ne pouvant faire reculer le gouvernement, ils estiment qu'il faudra faire plus, pour réserver à Sarkozy et Fillon le sort qui fut celui de Juppé en 1995.

À deux semaines de la grève, l'ambiance ne faiblit pas, bien au contraire, et même si c'est encore à des niveaux différents, tout le monde se prépare au 18.

Correspondant LO



• SNCF – région rouennaise

On se prépare !

À l'atelier SNCF de Quatre-Mares, près de Rouen, la discussion sur la « réforme » des régimes spéciaux a commencé avec les commentaires sur un article du *Monde* consacré aux cheminots des ateliers. Celui-ci a été amplement photocopié, car il a bien plu ! La première assemblée générale (appelée par la CGT et Sud-Rail) a eu lieu le 20 septembre, au lendemain de l'appel à la grève lancé par la plupart des fédérations syndicales pour le 18 octobre. Il y avait 450 personnes... un nombre qui rappelait celui des AG de 1995.

Il faut dire qu'aux ateliers la perspective de travailler plus longtemps, ou de partir avec des

retraites encore plus minables qu'aujourd'hui, ne passe vraiment pas. Tout comme l'idée que les cheminots seraient des privilégiés ! Plusieurs interventions ont souligné, dès ce jour-là, que l'attaque sur les régimes spéciaux n'était qu'une des multiples attaques auxquelles tous les travailleurs sont confrontés et qu'il faudra non seulement réussir le 18, mais aussi trouver les moyens de s'adresser à tous et d'entraîner les autres dans une bagarre bien plus large. Le principe d'une AG hebdomadaire (chaque mardi) a été adopté et les deux AG suivantes ont réuni sensiblement autant de monde. Quatre mécanos du dépôt étaient présents à

la dernière AG : signe que la volonté de faire front ensemble est présente. Des équipes se sont constituées pour faire des tournées dans les autres secteurs.

Au dépôt de Sotteville, la première AG (appelée là aussi par la CGT et Sud-Rail) a rassemblé 30 roulants lundi 24 septembre. Le lundi 1^{er} octobre il y avait 70 présents à l'AG du dépôt. Un peu moins de roulants, mais une trentaine de sédentaires du dépôt (entretien) étaient là... La preuve que les tournées dans les secteurs avaient porté leurs fruits. Là aussi, être les plus nombreux en grève le 18 et préparer la suite est une idée qui fait son chemin.

Correspondant LO

Retraites, mensonges et déficit

Le gouvernement martèle que l'allongement de l'espérance de vie met en cause l'équilibre des caisses de retraite, en particulier celle des cheminots.

Mais ce prétendu déficit n'a rien à voir avec l'allongement de l'espérance de vie. Il est uniquement dû aux centaines de milliers de suppressions d'emplois dans les services publics. Ainsi, il n'y a pas plus de retraités cheminots aujourd'hui qu'auparavant, il y a au contraire 100 000 pensionnés SNCF de moins (y compris les pensions de réversion) qu'en 1970. Mais, faute de recrutement, le nombre d'actifs est passé de 300 000 à 165 000 dans la même période.

Les cheminots ne partent pas plus tôt en retraite qu'auparavant. Ils ne vivent

pas beaucoup plus vieux. La seule différence est qu'ils ne sont souvent plus remplacés lors de leur départ.

Le même phénomène a joué pour le privé. Sans l'envolée du chômage, des plans sociaux et des licenciements, il n'y aurait aucun déficit du régime d'assurance vieillesse et aucun souci à assurer le droit à une retraite convenable à tous. Alors, à qui la faute, aux travailleurs ou aux licenciés ? À ceux qui ont cotisé toute leur vie, ou à ceux qui ont supprimé leurs postes ?

C.B.

L'amputation programmée des pensions

L'harmonisation du régime retraite des cheminots avec celui de la fonction publique signifierait une baisse considérable du montant de leurs pensions.

Pour un cheminot de 55 ans gagnant 1 500 euros en fin de carrière, primes comprises, son salaire « liquidable », qui sert de base pour le calcul de la retraite, est en moyenne de 88 % du salaire et donc de 1 320 euros.

Si ce cheminot avait cotisé 37,5 ans, il partirait actuellement avec une pension de 75 % de son salaire liquidable, soit 990 euros.

Mais la plupart des cheminots partent en retraite en ayant cotisé en moyenne 33 ans. Ainsi un cheminot entré à la SNCF à 22 ans n'aura cotisé que 33 ans à l'âge de 55 ans. Il ne touche alors que 871 euros.

Mais si l'allongement de la durée de référence cotisations est portée à 40 ans et toujours s'il part à 55 ans, il ne touchera plus que 816 euros. Une baisse directe de 7,5 % de son pouvoir d'achat.

De plus, l'instauration progressive des décotes dans la fonction publique depuis 2006, et qui atteindront leur

maximum en 2020, inquiète grandement les cheminots, surtout les jeunes.

Le principe des décotes est d'amputer la pension de 1,25 % par trimestre manquant, soit 5 % par an, dans la limite de cinq ans.

Avec ce système, le cheminot à qui il manquera sept ans subira sur sa retraite la décote maximale de 25 %, et ne touchera plus alors que 612 euros, sur un salaire de fin de carrière de 1 500 euros.

Ainsi, l'allongement de la durée de cotisation s'ajoutant aux décotes, un cheminot qui partirait comme aujourd'hui à 55 ans perdrait au total 260 euros, soit près du tiers de la retraite à laquelle il a droit actuellement. Pour conserver le même niveau de pension il faudrait travailler sept ans de plus qu'aujourd'hui, jusqu'à 62 ans !

Comment laisser faire ce hold-up ?

C.B.

• RATP

Mobilisation bien réelle pour la grève du 18 octobre

Depuis que le 28 septembre les syndicats CGT, FO, indépendants et CFTC de la RATP ont appelé ensemble à la grève du 18 octobre, rejoints par le syndicat Sud-RATP qui a appelé de son côté, le mouvement semble se dessiner et prendre forme. Quant au SAT (UNSA), implanté parmi les conducteurs du métro, il n'est pas impossible qu'il se joigne également à l'action. En tout cas, dans les secteurs où la pression des travailleurs pour la grève se fait d'ores et déjà sentir, les sympathisants du SAT sont tout naturellement entraînés.

À deux semaines de la grève, il est pour beaucoup de militants quasi certain que la ligne du RER B sera fermée ce jour-là. Au métro, la grève sera certainement très bien suivie sur la ligne 8 ou la ligne 9, mais pas seulement. La situation est analogue dans le secteur des bus où l'appel à la grève des syndicats a modifié le climat.

Au fur et à mesure des discussions et des explications données dans les tracts, de plus en plus de salariés prennent conscience de l'ampleur de

l'attaque et bien des illusions qui pouvaient encore exister tombent. Il en a été ainsi au sujet des décotes, si défavorables aux salariés. Il serait même question de revenir sur le système du « un cinquième », qui permet d'obtenir cinq annuités de retraite supplémentaires au bout de vingt-cinq ans de conduite. Tout le monde est bien sûr très attaché à ce système et n'a pas envie de le voir disparaître. Pour la petite histoire, en 2003 direction et gouvernement avaient certifié par écrit qu'ils ne s'y attaqueraient jamais ; promesse aujourd'hui oubliée.

Mais si dans leur propagande les syndicats dénoncent vertement les projets gouvernementaux, ils se gardent bien de dire qu'il n'est pas question pour eux de toucher aux 37,5 annuités pour le calcul de la pension. Les travailleurs ont donc tout intérêt à rester vigilants, même si ce n'est pas facile dans une entreprise comme la RATP, qui compte près de 40 000 salariés éparpillés dans une multitude de secteurs et travaillant avec des horaires dif-

férents. Si cet éclatement géographique et aussi les préjugés catégoriels ne facilitent pas les contacts, beaucoup se souviennent tout de même qu'en 1995 les travailleurs n'ont pas eu de mal à se retrouver tous ensemble contre le plan Juppé.

Aux bus, il y avait la crainte exprimée par les plus anciens que le fort renouvellement du personnel, très rajeuni depuis des années, ne freine la mobilisation sur les retraites. Ce n'est pas le cas. Bien des jeunes sont aujourd'hui motivés pour la grève. Il ne leur faut pas beaucoup de temps de conduite pour savoir que l'on ne peut pas faire ce métier dans de bonnes conditions jusqu'à 60 ans. Et puis, devoir atteindre les quarante annuités, voire plus, comme le veulent Sarkozy et les siens, serait être condamné à travailler jusqu'à épuisement, ou à partir avec des décotes importantes sur la pension.

Alors, le 18 octobre, la grève a toutes les chances d'être un succès.

Correspondant LO

• EDF et GDF

Le climat change



La question des retraites est dans tous les esprits chez EDF et GDF et fait l'objet de nombreuses discussions. Dans certains secteurs, les travailleurs semblent plutôt résignés et disent : « À quoi bon faire grève, de toute façon les retraites, c'est bouclé. » À quoi on peut objecter que le CPE aussi paraissait « bouclé » avant que le gouvernement ne soit contraint d'y renoncer.

Mais dans bien des secteurs la grève et la manifestation se préparent. Des trois syndicats qui n'avaient pas appelé pour le 18, la CFDT et la CGC se sont ralliées à l'appel ; seule la CFTC hésite encore.

Les travailleurs sont souvent

conscients que, si leurs annuités de cotisations pour avoir une retraite complète passaient de 37,5 à 40 années, ce ne serait pas encore réglé pour autant. Car, pendant ce temps-là, les autres travailleurs passeraient de 40 à 41 années, et de ce fait le personnel d'EDF et GDF pourrait à nouveau être considéré comme « privilégié ». En conséquence, bien des salariés ont compris que ce n'était pas deux années et demie supplémentaires (de 37,5 à 40) qu'on voulait leur imposer, mais trois et demie (de 37,5 à 41), en attendant quatre ans et demi pour passer à 42 ans de cotisations, voire plus, comme le réclame le patronat.

La direction vient par ailleurs d'annoncer qu'elle allait supprimer 10 000 emplois entre 2008 et 2012, ce qu'en réalité on savait depuis longtemps. Cela veut dire obligatoirement que la charge de travail va augmenter, alors qu'elle est déjà limite (et parfois même la limite est dépassée) dans bien des secteurs.

La direction annonce que l'essentiel des embauches (qui ne couvriront que la moitié des départs) se feront dans le nucléaire et les secteurs commerciaux. Pour le nucléaire, les embauches correspondront sans doute à la construction du futur réacteur EPR. Pour les métiers commerciaux, il s'agit d'activer la concurrence avec Gaz de France et les autres fournisseurs d'énergie.

Moins de soin pour fournir un courant de qualité, mais davantage de bla-bla afin de séduire (et souvent d'arnaquer) les clients, voilà l'avenir que la direction dessine.

C'est aussi contre cet avenir qu'il faudra faire grève le 18 !

Correspondants LO

• Renault – Cléon (Seine-Maritime)

Accidents du travail : un rapport accablant

Des ouvriers qui viennent travailler avec un plâtre, des béquilles, ou tout simplement sont présents le lendemain d'un accident du travail, c'est du quotidien à l'usine Renault de Cléon, et cela dure depuis des années. Mais il y a quelques mois, à la demande de salariés, la CGT a saisi l'inspection du travail qui, pendant cinq mois, a auditionné 41 salariés victimes d'un accident du travail.

Les résultats de cette enquête sont accablants. Ainsi, le jour même de leur accident ou dans la semaine, 22 travailleurs se sont vu proposer un poste aménagé, 17 ont finalement dû accepter de renoncer à leur arrêt de travail après des pressions exercées par leur hiérarchie. « L'hôpital m'avait prescrit un

arrêt de huit jours, raconte un travailleur. En revenant à l'usine pour prendre mes affaires, mon chef d'atelier voulait me rencontrer. Il m'a dit que, comme je pouvais marcher, il pouvait me proposer un poste aménagé. Il m'a demandé de déchirer mon arrêt de travail, car le prendre ne serait pas bon pour ma carrière. Il m'a précisé que les accidents du travail coûtent cher à l'entreprise, environ 600 euros par jour. »

Un autre travailleur, victime d'une fracture, avait, lui, bénéficié d'un arrêt de trois semaines prescrit par l'hôpital.

« Le soir même, a-t-il témoigné, le chef d'atelier m'appelle à mon domicile pour me dire de ne pas le prendre, en me précisant que cela coûtait cher à l'entreprise. »

Tous ces témoignages, contenus dans le rapport de l'inspecteur du travail, sont

quasiment identiques : pressions, coups de téléphone, visite d'un ou de plusieurs chefs à domicile, chantage sur la paie, sur l'évolution de carrière... Et à chaque fois le même discours : « Cela coûte cher à l'entreprise... »

Si l'inspecteur du travail a estimé que ce système repose principalement sur « la hiérarchie de proximité », il semble bien, a-t-il ajouté, « qu'il résulte en grande partie des objectifs fixés par la direction ».

Ces pratiques et toutes celles qui servent à masquer la réalité des accidents du travail ne sont évidemment pas propres à Renault, mais sont fréquentes dans bien d'autres entreprises. En diminuant le nombre des jours d'arrêt de travail pour cause d'accident, les directions parviennent à réduire le montant des cotisations qu'elles

devraient normalement payer à la Sécurité sociale au titre des accidents du travail. Pour y parvenir, il y aurait bien sûr une autre voie, qui consisterait à rendre le travail moins pénible et moins dangereux. Seulement, cette évidence n'est pas partagée par les patrons, et en tout cas pas par la direction de Renault.

Les révélations contenues dans le rapport de l'inspection du travail ne sont évidemment pas une surprise pour les 4 700 salariés de l'usine Renault-Cléon, et lorsque la direction dit vouloir se donner du temps pour « vérifier la véracité des faits », elle ajoute l'hypocrisie à l'odieux. En tout cas, voir la tête que font certains directeurs de l'usine, à la suite de cette publication, remplit d'aise les ouvriers.

Correspondant LO

• Accidents du travail et maladies professionnelles non déclarés

La Sécurité sociale et le gouvernement connaissent les chiffres

Avec l'affaire de Renault-Cléon, la non-déclaration d'une bonne partie des accidents du travail, et des maladies professionnelles faudrait-il ajouter, a été mis sur le devant de la scène. Mais ce que les pouvoirs publics ou les médias ont fait semblant de découvrir est si connu qu'il fait partie du budget officiel de la Sécurité sociale, dans la loi de financement votée chaque année par les députés.

Ainsi en 2003, 2004 et 2005 le régime accident du travail/maladie professionnelle (AT/MP) de la Sécurité sociale a versé chaque année 330 millions d'euros à la branche maladie, pour compenser une partie de ce qui est appelé « la sous-déclaration des risques professionnels ».

Le fait qu'une part notable des accidents du travail et des maladies professionnelles ne sont pas déclarés en tant que tels, mais se retrouvent pris en charge comme de simples maladies, est donc si évident que ce détournement est régulièrement budgétisé. Mais la compensation n'est



que partielle : ces 330 millions d'euros reposaient sur une estimation pouvant aller jusqu'à 600 millions d'euros. Pour 2005, un rapport officiel commandé par le ministre de l'époque, Douste-Blazy, estimait que la branche Maladie aurait à supporter jusqu'à 750 millions d'euros, résultant des accidents professionnels pris en charge en tant que maladies ordinaires.

La branche Accident et maladie professionnelle est financée, comme il est normal, par les seuls employeurs en fonction du taux de gravité reconnu dans chaque entreprise. Ce taux est établi en fonction du nombre de jours d'arrêts de travail, des invalidités et des décès dus aux risques professionnels de cette entreprise. C'est dire si les patrons ont un intérêt direct à faire baisser ce taux

par tous les moyens.

Le rapport de 2005 estime ainsi que 10 % des accidents ne sont pas déclarés en tant que tels mais, pour les cancers d'origine professionnelle, le même rapport estime à 50 % le taux de sous-déclaration.

Alors, si le mal est connu, il reste à le combattre en s'attaquant à ceux à qui le crime profite.

Paul SOREL

• Visteon – Gondecourt (Nord)

Un mort pour la course au profit

Jeudi 27 septembre, un ouvrier de 48 ans est mort à l'usine Visteon de Gondecourt, dans le Nord, où 700 salariés environ fabriquent des tableaux de bord et des panneaux de porte pour l'automobile.

Ce camarade de maintenance était en train de régler une machine de moussage lorsqu'il a été écrasé. On ne sait pas encore ce qui s'est passé exactement, mais ce qui est certain c'est que les conditions de travail sont de plus en plus insupportables. La production augmente sans cesse, pourtant la direction supprime des postes partout pour faire des économies et le stress est de plus en plus important : bien des travailleurs ont du mal à supporter cette ambiance.

De plus, avant les congés d'été, la direction a licencié 158 travailleurs sur 289 (plus une centaine d'intérimaires) à Bellignat dans l'Ain et en août elle a fait transférer des machines de ce site à Gondecourt. Ces machines ont été installées dans une grande pagaille, à coups d'heures supplémentaires, même le 15 août ; depuis deux mois, tout est sens dessus dessous, les chefs sont dépassés, il faut courir toujours plus. Évidemment, cela se fait au détriment de la sécurité, ce que des militants syndicaux dénoncent depuis des mois, mais la direction s'en moque. Et c'est dans ce contexte de course à la production que notre camarade a perdu la vie.

Dans l'atelier, le travail s'est arrêté après l'accident. Nous savons tous que l'encadrement exerce une pression continue sur tous les opérateurs pour arrêter le moins possible la production, même pour réparer les machines. Or il faut deux heures pour remettre en route la machine en cause...

Le lendemain, des « huiles » de Visteon au niveau européen ont débarqué, mais ce n'est pas sur eux que l'on peut compter pour embaucher le personnel nécessaire pour réduire les cadences et travailler en sécurité.

Correspondant LO

• Continental – Sarreguemines (Moselle)

Travailler plus... pour que les actionnaires gagnent plus !

Voilà plus de deux ans que la direction de Continental à Sarreguemines veut en finir avec les 35 heures, en fait 37,50 heures de présence. À chaque fois les syndicats ont dit non, mais cela ne l'empêche pas de remettre le couvert.

La direction veut revenir aux 40 heures de présence à l'usine sur l'année, au moyen de la suppression de deux jours de RTT, de l'ajout de vendredis, samedis ou dimanches de travail en été, sans oublier des réunions « top 5 », qui sont tout sauf « top », puisqu'il faut commencer les postes cinq minutes avant l'heure.

L'intersyndicale CGT-CFTC-CFDT-FO a fait le calcul : les propositions de la direction aboutiraient à augmenter le temps de travail de 7 %, tandis que la rémunération totale augmenterait de seulement 4 %, soit un vol manifeste de 3 %. La direction a fait le sien : elle gagnerait deux millions d'euros par an. Bref, les salariés travailleraient plus et c'est le patron qui gagnerait

plus.

La direction fait une nouvelle fois planer la menace de la fermeture du site, en expliquant que la direction générale exige l'allongement du temps de travail. C'est d'autant plus choquant que la productivité de l'usine Continental de Sarreguemines a considérablement augmenté : elle produit aujourd'hui quinze fois plus de pneumatiques que lors de son démarrage il y a quarante-deux ans... avec seulement trois fois plus de travailleurs !

Quant au groupe Continental, il se porte comme un charme. Il vient de sortir 11,4 milliards pour s'offrir un autre équipementier automobile, VDO, et devenir ainsi le deuxième groupe mondial du



Le site de Sarreguemines.

ARC

secteur. Le bénéfice net de Continental a fait un bond de 50 % au deuxième trimestre 2007. Pour que les actionnaires gagnent toujours plus, la direction veut faire trimer toujours plus les travailleurs. C'est non !

• Continental – Clairoux (Oise)

L'arnaque du passage aux 40 heures

L'usine Continental de Clairoux près de Compiègne, usine de pneumatiques de près de 1 300 salariés, devrait passer aux quarante heures à partir du 1^{er} janvier 2008. Mais si le directeur a réussi à obtenir une signature, celle du syndicat CFTC de l'usine, majoritaire, il n'a pas obtenu l'assentiment d'une grande partie des travailleurs de l'entreprise.

Les travailleurs passeraient donc de 35 heures, en fait 37 h 50 de présence, à 40 heures de présence sur l'usine sur l'année. Contrairement à la situation actuelle, les ouvriers qui travaillent en équipe en semaine devraient venir travailler le vendredi matin lorsqu'ils sont du matin, sauf durant six vendredis sur l'année. Les équipes travaillant le week-end, elles, travailleraient les deux fois douze heures des samedis et dimanches, les six vendredis non faits par les équipes de semaine, et on leur ajouterait quatre jours fériés, probablement plus d'autres jours fériés soi-disant « au volontariat ».

Il faudrait donc travailler plus, d'autant plus que les cadences resteraient bien entendu celles qui étaient imposées quand la semaine était à 35 heures. Et ce serait pour gagner beaucoup moins.

Pour les ouvriers en 3 x 8, l'accord prévoit 92 euros supplémentaires par mois pour cinq heures de plus par semaine, soit 20 heures par mois. Cela représente bien peu.

Mais, en plus, la direction en profite pour « ramener la prime de vacances à une valeur de 450 euros brut au lieu du double actuellement ». Quant à la prime de fin d'année, elle « fera l'objet d'une réduction forfaitaire de 1 500 euros brut à la date d'entrée en vigueur du présent accord ». Au total, c'est une perte de près d'un mois de salaire sur une année.

La direction a cherché à cacher au maximum cette arnaque, mais la nouvelle s'est malgré tout vite répandue et fait discuter dans les ateliers. Elle sait maintenant que le mécontentement peut éclater à tout moment. Fin septembre, à l'atelier des Mélanges, les ouvriers ont arrêté le travail pour protester contre une sanction décidée à l'encontre d'un des leurs. Après la visite des grévistes dans ses bureaux, la direction a tout de suite reculé. Une preuve qu'elle n'est pas si sûre d'elle.

• Métaltemple – Saint-Michel-de-Maurienne (Savoie)

Vive inquiétude pour l'emploi

Vendredi 28 septembre, le syndicat CGT de Métaltemple, l'Union départementale CGT de la Savoie et le Comité régional CGT Rhône-Alpes organisaient une réunion publique sur le thème « Emploi et politique industrielle à Métaltemple » pour débattre de l'avenir menacé de l'entreprise. Les inquiétudes quant à l'avenir des emplois se sont fortement exprimées parmi les 150 personnes présentes au débat.

En effet, depuis le 28 août, l'usine est en redressement judiciaire, et ce pour six mois. Le 19 octobre, un nouveau point sera fait au tribunal : d'ici là, l'administrateur judiciaire doit rechercher un repreneur, et à ce jour deux repreneurs potentiels (Peugeot Japy, Farinia) laissent en effet peu d'espoirs quant au maintien des emplois.

Métaltemple emploie aujourd'hui 331 travailleurs en fixe, et en plus 37 en intérim. Après le centre hospitalier et l'usine Alcan de Saint-Jean-de-Maurienne, c'est le troisième employeur de la vallée. Des licenciements ou une fermeture seraient une catastrophe, dans une vallée de la Maurienne déjà fortement touchée dans le passé par des restructurations et des fermetures d'usines.

Depuis une dizaine

d'années, l'histoire de l'usine Métaltemple est significative du grand Monopoly capitaliste qui, avide seulement de profit, organise restructurations, ventes et rachats se traduisant toujours par une diminution du nombre d'emplois et une détérioration des conditions de travail du personnel. L'entreprise, créée en 1917 par Louis Renault, était initialement une aciérie employant 1 500 personnes. Restée propriété de Renault jusqu'en 1999, elle est devenue à partir de 1970 un équipementier automobile spécialisé dans la fonderie de précision, la conception et le développement de pièces en acier pour moteurs et boîtes de vitesse.

Mais en 1999 Renault a vendu ses fonderies, dont Métaltemple, à Fiat, qui les a lui-même cédées en 2002 à un fonds d'investissement améri-

cain, Questor. En 2007, Questor a décidé de tout revendre, après avoir pompé toute la trésorerie de Métaltemple : ses unités américaines sont reprises par le groupe mexicain Nemark, Fiat rachète ses fonderies italiennes, et Bavaria, un autre fonds d'investissement, allemand cette fois, achète les fonderies françaises en raison de son intérêt pour les deux autres sites, les fonderies du Poitou et de Cléon, qui sont des fonderies d'aluminium. En revanche, Bavaria a fait savoir qu'il n'était pas intéressé par une fonderie d'acier comme Métaltemple et s'en débarrasse tout simplement par le biais de la mise en redressement judiciaire actuelle.

Les travailleurs de Saint-Michel-de-Maurienne ne veulent pas continuer à faire les frais de la politique de ces grands groupes ou fonds d'investissement rapaces. Ils ont décidé de continuer leur mobilisation pour exiger le maintien de tous les emplois sur le site de Métaltemple.

Correspondant local

Correspondant LO

• France Télécom – Rennes

La direction face à la colère du personnel

Le jeudi 27 septembre, à l'occasion de la tenue d'un comité d'entreprise, des salariés de France Télécom sont venus protester au siège rennais de la direction contre les projets de fermeture de plusieurs sites de la région Ouest. Ces fermetures ont été décidées par la direction dans le cadre de son plan de 22 000 suppressions de postes.

Les directeurs ont ainsi le culot de proposer à nos collègues de Saint-Malo de venir travailler à Rennes, distant de 70 km, en expliquant que si l'on veut du travail il faut savoir être mobile.

À force de tirer sur la corde, la direction a réussi à mettre toutes les catégories de personnel en colère, et nous nous sommes retrouvés à plus de 700 devant le siège de Rennes pour cette journée de grève très bien suivie. Le hall principal a été

envahi avec une telle détermination que le comité d'entreprise ne s'est pas tenu. La directrice a dû venir s'expliquer au milieu de 200 d'entre nous. Courageuse mais pas téméraire, elle avait pris la précaution de s'entourer d'un huissier et de ses sbires habituels. Mais elle a été forcée d'entendre ce que tous avaient sur le cœur, un mélange de dégoût et de colère.

Nous nous sommes ensuite retrouvés à l'extérieur et une manifestation improvisée a gagné le centre-ville jusqu'à l'agence principale de France Télécom.

Cette mobilisation réussie a remonté le moral de tous. Mais la colère est toujours là, et beaucoup aimeraient bien remettre ça, en souhaitant le faire avec leurs collègues des autres régions.

Correspondant LO



• La Poste – Paris 11^e

Mobilisation contre un licenciement

De réorganisation en réorganisation, La Poste a supprimé des dizaines d'emplois sur le centre de distribution de Paris 11^e. Pour les postiers qui restent, cela signifie des conditions de travail plus dures, avec les maladies qui en résultent. Pour la direction, les arrêts maladie constituent un nouveau prétexte pour se débarrasser des salariés.

Ainsi un jeune postier en accident du travail, malade à cause du rythme effréné qui lui était imposé, se trouve aujourd'hui menacé de licenciement. Il est en accident du travail depuis le mois d'avril et La Poste, après l'avoir harcelé par courrier et l'avoir poussé à la faute, tente aujourd'hui de le

mettre à la porte en prétextant des erreurs administratives sur ses arrêts maladie.

Dans le bureau, l'attitude de la direction a suscité l'indignation. Une pétition a circulé, qui a recueilli 150 signatures. Et jeudi 27 septembre, jour du conseil de discipline de notre collègue, une trentaine de postiers se sont retrouvés pour le soutenir.

Son sort n'ayant pas été tranché par le conseil, le lendemain matin à la prise de service nous étions plusieurs dizaines à ne pas vouloir reprendre le travail tant que le directeur ne donnerait pas de réponse précise sur ce qui l'attendait. Celui-ci a alors osé prétendre que notre collègue était « viré d'office » à cause de « nos méthodes ». Nos « méthodes » comme il dit, c'est la solidarité, dont nous

sommes plutôt fiers. Et pour le lui montrer, nous sommes partis manifester à une quarantaine devant la DOTC (direction régionale de La Poste Paris-Sud). Voyant cela, le directeur de la DOTC, qui faisait le sourd jusque-là, a fait savoir en fin de matinée qu'il réfléchissait.

Lundi matin 1^{er} octobre, le travail a repris. Il n'y a toujours pas de réponse sur ce qui attend notre collègue et nous restons donc vigilants sur la suite.

Correspondant LO

• Alpina – Chambéry (Savoie)

Deux jours de grève ça fait du bien

C'est pour protester contre des conditions de travail insupportables et pour une augmentation de salaire que les 220 salariés d'Alpina Chambéry ont fait grève. Alpina, deuxième fabricant français de pâtes et de semoule à couscous, destine la plus grande partie de sa production aux enseignes de la grande distribution.

Les conditions de travail se sont détériorées au fil des années. Par exemple, en fabrication, il y a six ans les équipes étaient composées de quatre personnes très expérimentées pour conduire six lignes de fabrication complexes. Actuellement, il n'y a plus qu'une ou deux personnes par équipe pour huit lignes de fabrication qui demandent encore plus d'attention qu'avant, car le matériel vieillit et est mal entretenu. Le service de conditionne-

ment subit exactement les mêmes dégradations des conditions de travail. Les accidents sont fréquents dans tous les secteurs. Récemment, une travailleuse s'est fait écraser le bras, ce qui lui a valu plusieurs mois d'arrêt.

Pour un travail posté en 3x8 ou 4x8, les salaires sont au plancher : 1 150 euros, primes comprises, pour un nouvel embauché.

Cela faisait donc plusieurs mois que le ras-le-bol se faisait

sentir dans les ateliers et que l'idée de « faire quelque chose » se propageait. Devant l'attitude provocatrice de la direction et son refus de toute discussion, la grève a été votée le jeudi 20 septembre pour le lundi suivant. C'était un petit événement dans cette entreprise prétendument « familiale », qui n'a quasiment jamais connu de grève, hormis un premier mouvement en 2002.

Les travailleurs réclamaient une augmentation de 3 % des salaires... contre le 0 % offert par la direction.

Appelée par la CGT et FO, la grève a été suivie, comme prévu, le lundi 24 septembre, par la totalité des travailleurs de la production, de l'entretien et

par une partie des bureaux ; elle s'est prolongée le lendemain. Finalement, les travailleurs ont obtenu le rétablissement d'une prime de chaleur et le versement pour tous d'une prime exceptionnelle de 100 euros. La direction s'est engagée par ailleurs à indexer les salaires sur le niveau de l'inflation et à apporter des améliorations aux conditions de travail.

Toutes les revendications n'ont pas été satisfaites, mais les travailleurs d'Alpina ont en tout cas montré qu'ils peuvent faire valoir leurs droits et se faire respecter. La grève en est le meilleur moyen.

Correspondant local

• La Poste Bureau de Crimée – Rennes

Réaction à des menaces de sanctions

Début septembre, la direction du bureau de poste Crimée à Rennes avait lancé une mesure disciplinaire, pouvant aller jusqu'au licenciement, à l'encontre de deux jeunes postiers contractuels. Elle leur reprochait de fréquents retards. Les deux postiers sont connus pour être proches de la CGT et pour participer activement aux grèves. Beaucoup pensent donc que la direction se sert d'un prétexte futile pour les remettre au pas, voire s'en débarrasser.

Les 14 et 17 septembre, jours des convocations à leur entretien préalable à sanction, la CGT avait appelé à la grève. Une quinzaine de grévistes ont accompagné leurs deux collègues jusqu'au bureau de la direction pour les soutenir. Face à la mobilisation de soutien, la direction de La Poste n'a pas osé être trop sévère, se contentant d'un blâme aux deux postiers. C'est un soulagement pour eux et un petit sentiment de victoire pour tous ceux qui les ont soutenus.

Correspondant local

• Servair – Roissy CDG (Val-d'Oise)

Levée du contrôle judiciaire contre un militant syndical

Après deux gardes à vue, enfermé en cellule pendant dix heures, une perquisition de son domicile à l'aube, la saisie de son matériel informatique, le délégué syndical CGT de Servair (filiale d'Air France) Manuel Gonçalves avait été mis en examen et placé sous contrôle judiciaire plutôt strict. Depuis trois mois, la juge d'instruction lui a imposé de pointer au commissariat chaque mois, et interdit d'entrer en relation avec les 330 collègues de travail signataires d'une pétition « pour le droit d'expression dans l'entreprise »... sous peine de détention provisoire.

Aussi effarant que cela puisse paraître, toute cette mobilisation judiciaire et policière est à l'initiative de Servair, qui a déposé une plainte pénale prétendant que la pétition de solidarité « pour le droit d'expression » est un « faux ».

Furieuse que des salariés se solidarisent avec ce militant pour dénoncer ses comportements sur son refus d'informer

sur la comptabilité de l'entreprise et de ses filiales, et ayant perdu deux procès contre lui à propos de ses interventions en réunion de Comité d'entreprise, la direction a imaginé ce moyen pour empêcher ce militant de dévoiler ses tours de passe-passe.

Un premier succès a été cependant remporté dans la bataille juridique. Toutes les

mesures du contrôle judiciaire sont levées. Par un arrêt du 13 septembre, la chambre d'instruction de la cour d'appel de Paris a désavoué la juge d'instruction du TGI de Bobigny, en ordonnant la levée de « la mesure de contrôle judiciaire déférée qui a pour effet de paralyser l'exercice de son mandat syndical et qui n'apparaît dès lors justifiée ni par les nécessités de l'information ni à titre de mesure de sûreté ».

C'est un début, espérons-le. La procédure judiciaire n'en est pas pour autant terminée. Aucun salarié ne croit qu'un patron subisse le même traitement lorsqu'il refuse par exemple de payer ce qu'il doit à un salarié ou met la santé des



Rassemblement de protestation, à Roissy en avril 2007.

travailleurs en danger. Ces méthodes patronales pour se débarrasser de militants syndicaux doivent être dénoncées.

Et bien entendu il reste aux salariés de Servair à imposer à la

direction de leur entreprise l'abandon de sa politique de régression et la satisfaction de leurs revendications...

Correspondant LO

• Mondial Assistance – Bagnolet (Seine-Saint-Denis)

Le débrayage a fait reculer la direction

Près de 400 employés travaillent sur le site de Bagnolet de Mondial Assistance, une filiale du groupe d'assurance AGF, dont plus de 150 sur les plates-formes d'appel. Depuis plusieurs mois la direction essaie d'imposer sur ces plates-formes une nouvelle organisation du temps de travail.

Elle souhaite plus de flexibilité et voudrait des horaires entre 7 heures et 22 heures (au lieu de 8-22), une variation saisonnière de la durée du travail, entre 32 ou 35 heures en saison basse et 40 heures en saison haute, soit 16 semaines dans l'année, en

période de vacances.

Sans changement de la durée moyenne annualisée du travail, cela signifierait des vacances pouvant être réduites jusqu'à 5 heures (elles sont de 7 h 30 actuellement) et pas vraiment de temps de loisir en plus, compte

tenu des temps de transport. Il y aurait une augmentation du nombre de jours travaillés, voire l'apparition de semaines de six jours (au lieu de cinq) avec une gestion des plannings moins souple. En effet, du fait de la disparité des horaires, il serait plus difficile d'organiser un remplacement par un ou une collègue ayant un horaire compatible.

Les congés payés sont aussi dans le collimateur de la direction, avec passage à un maxi-

mum de 17 % d'absents contre 25 % aujourd'hui et une rigidité accrue, une semaine seulement pouvant être fractionnée.

Ces raisons ont fait monter le mécontentement. Un appel syndical (CFTC) à une assemblée générale-débrayage, le lundi 17 septembre de 9 heures à 12 heures, veille d'une nouvelle réunion avec les syndicats, a eu un vrai succès. Selon les chiffres de la direction, nous étions 86 % en grève sur les pla-

tes-formes.

Dès le lendemain, la direction reculait. Il n'y aurait pas de semaines de travail de plus de 38 heures sur cinq jours maximum, et 48 heures de repos consécutifs par semaine seraient garantis.

Bien des choses restent pourtant en suspens et, dans la nouvelle ambiance suite à ce débrayage, beaucoup envisagent à nouveau une grève pour nous faire entendre.

• Toulouse

Des informations que vous ne trouverez pas dans Métro...

La société de marketing Globe Diffusion est le sous-traitant du journal gratuit Métro, chargé de sa distribution. Ses résultats financiers étaient en progression de 51 % en 2006, ainsi que son chiffre d'affaires. Autant dire que tout va pour le mieux pour les actionnaires.

Pour ceux qui distribuent le journal aux passants, c'est évidemment une autre chanson. À Toulouse, les contrats de travail à durée indéterminée de 2 h 30 par jour, au smic, leur permettent de gagner un peu moins de 300 euros net par mois. Pour la plupart ils sont étudiants et financent ainsi leurs études.

Le matin, les distributeurs doivent arriver à leur poste et attendre une camionnette qui leur dépose les journaux. Petite vexation quotidienne, un « superviseur » est lui aussi du voyage et photographie l'employé pour être sûr qu'il ne s'est pas fait remplacer et qu'il porte bien l'uniforme Métro :

casquette et coupe-vent. Ceux qui oublient de porter ces vêtements ont une heure de retenue sur salaire. Ceux qui les perdent doivent les rembourser à leur patron. Et tant pis si cet accoutrement est trop léger en hiver et trop chaud en été.

Durant la distribution, un « espion » (c'est le terme de la direction) passe discrètement surveiller les distributeurs et les note. Outre la politesse et la ponctualité, il n'est pas rare qu'il réclame plus de « dynamisme », c'est-à-dire de courir plus énergiquement derrière les passants afin que tout le monde reparte avec son exemplaire. Ceux qui ont une bonne note peuvent changer de lieu de dis-

tribution pour se rapprocher de leur domicile ; il n'y a pas d'autre récompense prévue, surtout pas salariale.

Pour cette rentrée, la direction a imposé une nouvelle

régle : si la camionnette qui livre les journaux est en retard, le distributeur devra l'attendre, et ses 2 h 30 de travail ne commenceront qu'à ce moment-là. Pas question de payer le temps

passé à patienter, pas question d'heures supplémentaires rémunérées. Et tant pis si l'on a une autre activité ensuite, il faut rester : au distributeur de payer pour les retards de Métro !.



Nos lecteurs écrivent

Mieux vaut en rire ?

Au chômage, on n'est pas bien payé, peut-être est-ce pour cela que l'État se donne du mal pour nous faire rire ? Chômeur longue durée suite à mon licenciement après un grave accident de la route, j'ai été envoyé par l'ANPE chez un prestataire de services censé me remettre au travail, Retra-vailleur-Picardie. Le seul nom fait déjà sourire, dans un département où les fermetures d'usines rythment le quotidien.

Dans une liste de métiers, on m'a d'abord demandé de choisir mes préférences. Presque tous ces emplois correspondaient à des aides à la personne. Hémiplégique, je ne peux pas boutonner mes manches de chemise ou lacer mes chaussures seul mais, aux yeux de ces conseillers, j'étais censé être capable de le faire pour d'autres !

La perle, dans cette même liste, était la proposition : « Voulez-vous devenir sportif

professionnel ? » qui m'était donc faite, à l'âge de 54 ans. Et pourquoi pas gagner les prochains tours de France ? Et pour finir, une proposition encore plus cocasse : « Voulez-vous poser des lignes à haute tension ? » À croire qu'on voulait se débarrasser de moi !

On dit qu'un bon éclat de rire vaut un steak : j'ai bien mangé ce mois-ci !

Teddy B., Abbeville

• Strauss-Kahn au FMI

Bon pour le service... de la bourgeoisie

C'est sans surprise que Strauss-Kahn a été choisi pour présider le Fonds Monétaire International, le FMI. Sarkozy, qui lui avait fait la courte échelle pour lui permettre d'accéder à ce poste, s'est félicité de ce choix, on pourrait dire « son » choix, en ces termes : « Pour l'obtenir (ce poste), il faut avoir une forte crédibilité, une expérience incontestable, être polyglotte, Dominique Strauss-Kahn a ces qualités. ».

Polyglotte, Strauss-Kahn l'est sans doute. Il sait même parler un double langage, comme tous les politiciens de son acabit. Quant à l'expérience et la crédibilité, elles ne lui font pas défaut. Il les a acquises en occupant le poste de ministre des Finances dans le gouvernement de Jospin.

À ce titre il a sans nul doute laissé un excellent souvenir auprès des milieux d'affaires, puisqu'il fut le principal maître d'œuvre des privatisations, comme celle de France Télécom, qui fit à l'époque d'autant plus de bruit que Jospin avait déclaré avant de devenir Premier ministre qu'il s'y opposerait, mais aussi de bien d'autres, comme celles des banques de dépôt ou d'Air-France.

Ce palmarès n'est sans doute pas étranger à la réputation qui lui a permis de recueillir les suffrages de la quasi-unanimité des États qui siègent au FMI, États-Unis en tête. Il faut dire que la triste réputation, qu'a encore cet organisme international auprès des gouvernants et des populations des pays dits du Tiers Monde, est due aux diktats que cet instrument des grandes puissances impérialistes, a imposé à ces pays, et qui se sont traduits entre autres par le démantèlement d'une grande partie de leurs services publics. Avec Strauss-Kahn, les grandes puissances ont choisi un spécialiste.

Si Sarkozy est fier de pouvoir exhiber un nouveau trophée pour sa politique « d'ouverture », acquise d'autant plus facilement que le gibier n'était pas farouche, le Parti Socialiste ne l'est pas moins. Il se félicite de voir les mérites de l'un des siens reconnus par Sarkozy.

Tout le monde est donc content, dans le petit cercle des politiciens, qu'ils se disent de droite ou qu'ils se prétendent de gauche. En attendant peut-être qu'on nous présente – qui sait – Strauss-Kahn comme une alternative à la droite à la présidentielle de 2012 !

• Maroc

Le gouvernement forcé d'annuler l'augmentation du prix du pain

À la suite de l'augmentation de 30 % du prix du pain décrétée le 10 septembre, des manifestations ont éclaté au Maroc. Celle organisée le dimanche 23 septembre à Sefrou, une ville de 15 000 habitants à 200 kilomètres de Rabat, s'est terminée par un affrontement entre les quelque 2 500 personnes présentes et les policiers.

Devant la colère que cette mesure a suscitée, le gouvernement a finalement dû annuler la hausse du prix du pain.

Ce n'est pas le seul produit à avoir fortement augmenté ces derniers mois, depuis que le gouvernement a cessé de verser des subsides pour maintenir les produits de première nécessité à un prix relativement bas. La population marocaine a aussi subi la hausse du prix de l'eau, de l'électricité, des transports ou des soins médicaux. Les prix ont augmenté alors que les

salaires des travailleurs sont gelés.

En 1984, des émeutes contre la vie chère, qui avaient coûté la vie à plusieurs dizaines de manifestants, avaient obligé le gouvernement à reculer, tout comme au même moment le gouvernement tunisien. Craignant une intensification de la protestation, le gouvernement a cette fois-ci encore préféré reculer plutôt que de risquer une généralisation des émeutes.

Il y a un mois, les élections législatives avaient été marquées par un fort taux d'abstention, montrant que la population marocaine n'attendait pas des partis en présence une amélioration de son niveau de vie. Mais en descendant dans la rue, elle a su forcer le gouvernement à annuler une mesure qui s'attaquait au niveau de vie des plus pauvres.

M.L.

• Égypte

Nouvelle grève des travailleurs du textile



La grève à Ghazi-al-Mahalla.

Un mouvement de grève a débuté le 23 septembre dans l'entreprise publique de Ghazi al-Mahalla, qui emploie 27 000 ouvriers et ouvrières, au sein de la ville industrielle de Mahalla al-Kubra située dans le delta du Nil, à une centaine de kilomètres au nord du Caire.

Déjà, en décembre 2006, des milliers de travailleurs de cette usine avaient fait grève plusieurs jours pour obtenir, sous forme de prime, une part des importants bénéfices qu'annonçait l'entreprise. Seule la promesse du gouvernement de verser à chacun l'équivalent d'un mois et demi de salaire avait mis fin à la grève.

Au-delà des tergiversations de la direction pour appliquer cette mesure, les problèmes des travailleurs de Ghazi al-Mahalla sont restés identiques. Les salaires extrêmement faibles se situeraient autour de 200 ou 250 livres égyptiennes (LE), c'est-à-dire 25 à 30 euros, alors que les loyers à Mahalla al-Kubra se montent à 300 LE. Même augmentés des primes, les salaires sont donc loin du compte.

Les autorités, qui ont senti le mécontentement monter, ont promis, par la voix de deux ministres, de payer l'équivalent de 150 jours de salaire en guise de part des bénéfices annuels de l'entreprise, qui se monteraient, d'après une gréviste, à 200 millions de LE. Mais la direction tardant à s'exécuter, les ouvriers qui n'ont pour l'ins-

tant reçu qu'une faible partie de cette somme ont décidé, par milliers, la grève et se sont installés dans l'usine. Des enfants ont rejoint leur mère en grève, certains ayant été renvoyés des écoles par défaut de paiement des frais scolaires. D'autres n'ont pas pu recevoir leurs manuels.

L'un des organisateurs de la grève, arrêté le lendemain de son déclenchement avec plusieurs de ses camarades, déclarait à un journaliste égyptien ne pas craindre que leur arrestation nuise au mouvement, les travailleurs se sentant trahis par rapport aux promesses faites. Cela n'a pas empêché la police de les appréhender pour « interruption de la production et incitation au désordre », ni la direction de décréter une semaine de congé afin de rendre l'occupation des lieux par les travailleurs illégale.

À présent, les travailleurs revendiquent non seulement leurs 150 jours de prime, mais l'introduction des primes dans le salaire de base pour que celui-ci ne dépende plus de la production, une prime de logement et un

salaire minimum qui tienne compte de la hausse des prix. Ils exigent également de pouvoir bénéficier de transports collectifs et de services médicaux décentes. Au-delà de ces revendications, beaucoup réclament la démission de leur direction, l'organisation de véritables élections ouvrières permettant de remplacer les dirigeants syndicaux officiels à la solde du régime, et dénoncent l'attitude du pouvoir politique.

Des mouvements de solidarité se sont déjà exprimés dans une autre usine textile, à Kafr al-Dawar, un sit-in a eu lieu dans les minoteries au sud du Caire, pour les mêmes raisons, et les employés des transports ferroviaires, eux aussi, se montrent concernés par ces revendications. Les groupes financiers européens qui profitent de la production textile à bas prix dans le delta du Nil, le pouvoir de Moubarak et la couche de parasites qui prospèrent sur le dos des millions de travailleurs égyptiens ont peut-être du souci à se faire...

Viviane LAFFONT

Un militant syndical égyptien, Kamal Abbas, vient d'être condamné à un an de prison en raison de la publication d'un article mettant en cause un candidat du parti de Moubarak.

Le Centre syndical de services pour les travailleurs qu'il dirige (le CTUWS) avait déjà été fermé à la suite de la vague de grèves de décembre 2006.

Alors que les travailleurs égyptiens se mobilisent pour leurs revendications essentielles, le pouvoir cherche visiblement à faire taire ceux qui peuvent représenter une possibilité d'organisation.

Dans un communiqué, le CTUWS annonce qu'il a fait appel de cette sentence, contraire à toute liberté d'expression et de publication.